

international

SINCE 1989

N°1672 | Lundi 17 août 2026 | 20 pages €7 \$8

Interview fleuve du ministre Sakombi

Avec force, il exprime un espoir : le Congo, «mérite, enfin, d'être à la hauteur de ce que la géographie lui a donné, une grande puissance hydraulique et énergétique, au service de son peuple, et du progrès de toute l'Afrique». Ministre des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité depuis le 8 août 2025 dans le Gouvernement Suminwa II après avoir été à la tête des Affaires Foncières du 6 septembre 2019 au 20 mars 2024 et des Hydrocarbures du 12 juin 2024 au 8 août 2025, Aimé-Guy-



Aimé Sakombi Molendo, ministre des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité. DR.

Iain Sakombi Molendo, l'homme qui refuse «la facilité des annonces», qui revendique «la patience des fondations», s'est prêté, dans le cadre de son bilan d'un an, à un exercice de vérité en exclusivité au Soft International. Réformes engagées dans les secteurs de l'eau et de l'électricité, projets longtemps en sommeil relancés, centrales remises en service, défis de la Snél et de la Régideso, Inga III, Pioka-Tombé, les investissements à mobiliser pour accélérer l'accès à l'eau et à l'électricité, etc. Interview fleuve. Relue, revue, corrigée, complétée, sept pages. Un an sous Suminwa 2. Édition Spéciale du Soft International. *A savourer sans modération de la page 3 à 8.*



548632 898755

Le Chef de l'État réclame «une rentrée scolaire apaisée»

Alors que les enseignants dans certaines provinces du pays menacent de boycotter la prochaine rentrée scolaire suite au non-paiement de leurs salaires, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a instruit le Gouvernement, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée vendredi 14 août, de tout mettre en œuvre en vue d'assurer une rentrée scolaire 2026-2027 «apaisée, effective et inclusive sur l'ensemble du territoire» national.

« À l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, le président de la République a appelé le Gouvernement à une mobilisation soutenue afin de garantir à chaque enfant congolais l'exercice effectif de son droit à l'édu-



Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo vendredi 14 août 2026 lors de la 69ème réunion du Conseil. DR.

cation », a déclaré le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe, lisant le compte-rendu du

conseil des ministres. Il a insisté sur la nécessité de préserver la paix sociale à travers un dialogue permanent avec les enseignants, le respect des engagements

souscrits par le Gouvernement ainsi que la consolidation des acquis de la gratuité de l'enseignement. L'objectif est d'assurer une reprise effective et régulière des

cours dès le premier jour de la rentrée.

COOPÉRATION AVEC KAMPALA. Il a souligné que les préparatifs devront prendre en compte

les enjeux socio-éducatifs, financiers, sanitaires, sécuritaires et de mobilité. Une attention particulière devra être accordée aux enfants du Nord-Kivu et du Sud-Kivu,

affectés par le conflit et l'occupation. La Première ministre Judith Suminwa Tuluka a été chargée de coordonner « un dispositif gouvernemental spécial de préparation et d'accompagnement de la rentrée scolaire 2026-2027 » avec l'appui des partenaires éducatifs. Ce dispositif devra garantir l'accès à l'éducation notamment aux enfants déplacés. Lors de cette même réunion - la 96e réunion ordinaire - le Gouvernement a été appelé à renforcer sa coopération avec l'Ouganda afin de parvenir à une exploitation concertée et équitable des ressources naturelles présentes dans les zones frontalières, particulièrement celles du bassin pétrolier du lac Albert. Le Chef de l'État considère le potentiel énergétique du Congo comme un levier majeur pour soutenir la croissance économique, l'industrialisation du pays et l'amélioration des conditions de vie de la population. Dans cette perspective, il a insisté sur la nécessité d'intensifier les échanges avec l'Ouganda dans le secteur des hydrocarbures, avec une attention particulière portée aux ressources pétrolières du bassin transfrontalier du lac Albert. La particularité de cette zone réside dans la continuité des structures géologiques contenant les hydrocarbures à travers les frontières des deux pays. Cette configuration rend nécessaire une coordination entre Kinshasa et Kampala lorsqu'un même gisement s'étend sur leurs territoires respectifs. Une telle approche permettrait de favoriser une exploitation optimale des ressources tout en garantissant une répartition équitable des bénéfices entre les parties concernées. Au-delà de la question pétrolière, cette orientation s'inscrit dans la volonté de Kinshasa de mieux valoriser le potentiel énergétique national et d'en faire un moteur du développement économique.

D. DADEI ■

ALUNGA MBUWA ■

Des avancées entre Kinshasa et Kigali ?

Massad Boulos, conseiller principal de Donald Trump pour l'Afrique, a salué, dans un texte sur son compte X, «les progrès» dans le processus de paix dans le Nord et Sud Kivu.

Dans un texte posté samedi 15 août 2026 sur son compte X (ex-Twitter), il fait état de la tenue, les 12 et 13 août à Genève, en Suisse, d'une réunion - la sixième du Mécanisme Conjoint de Coordination de la Sécurité, JSCM. «Je salue les derniers progrès réalisés dans le processus de paix dans l'est de la RDC, alors que nous menons les efforts visant à parvenir à une stabilité durable dans la région », écrit-il. Cette rencontre a réuni des représentants du Congo et du Rwanda et des délégations des États-

Unis, du Qatar, du Togo et de la Commission de l'Union Africaine. Les participants se sont accordés sur la nécessité de faire progresser les initiatives visant à renforcer le suivi et la vérification de la mise en œuvre des Accords de Washington sur le terrain.

LES REVENDICATIONS DE KAGAME ?

« Les parties ont convenu de faire progresser les initiatives visant à renforcer le suivi et la vérification de la mise en œuvre des Accords de Washington sur le terrain, ainsi que d'organiser en octobre une conférence de planification trilatérale en vue d'un Ordre d'opérations révisé », a également écrit le conseiller principal du président américain. Lors de cette réunion, « la RDC a également présenté son plan DDR (Désarme-

ment, Démobilisation et Réintégration, ndlr) pour les FDLR, la MONUSCO partageant son expérience opérationnelle dans la conduite du DDR », a ajouté le conseiller principal de Donald Trump. Les différentes parties devraient poursuivre leurs consultations. Une prochaine réunion du Mécanisme Conjoint de Coordination de la Sécurité est annoncée pour septembre prochain à Genève. Ces discussions interviennent alors que les efforts diplomatiques se poursuivent en vue de parvenir à un arrêt durable des combats dans les provinces du Nord et Sud Kivu, un espace confronté depuis plusieurs années à l'activisme des groupes armés et aux tensions entre Kinshasa et Kigali et désormais curieusement revendiqué par le régime de Paul Kagame.

ALUNGA MBUWA ■

Deuxième lecture de la loi Ngondankoy

La proposition de loi Ngondankoy - du nom du député Paul Gaspard Ngondankoy Nkoy Ea Loongya, élu de la circonscription de Yahuma, province de la Tshopo, espace Grande Orientale, auteur du texte déposé en décembre 2024 fixant les conditions d'organisation d'un référendum et adopté par les deux chambres - fera, à la rentrée parlementaire de septembre prochain, l'objet d'une nouvelle délibération au Parlement. Une décision prise par les deux Chambres parlementaires à la demande du Président de la République, alors que la proposition avait été adoptée dans des termes identiques par l'Assemblée nationale et le Sénat, et a été déclarée conforme à la Constitution par un arrêt de la Cour constitutionnelle. À la base de cette

nouvelle procédure figurent les réserves émises par la Cour constitutionnelle lors de l'examen de la conformité du texte. Si la Haute Cour a validé la proposition de loi, elle a formulé treize réserves destinées à encadrer son application.

LA CLARTÉ ET LA SÉCURITÉ JURIDIQUE.

Le Chef de l'État souhaite voir ces observations intégrées directement dans le texte afin d'en renforcer la clarté et la sécurité juridique. Cette volonté a été exprimée dans une lettre adressée, le 10 août 2026, aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Dans un communiqué officiel daté du 13 août 2026, Jacques Djoli Eseng'Ekel, le rapporteur de la chambre basse, écrit ce qui suit : « Considérant l'importance particulière de la loi susmentionnée dans la vie démocratique de notre pays et au regard de la nécessité de disposer d'un texte législatif offrant toutes les garanties de clarté, de cohérence, d'intelligibilité et de sécurité juridique dans l'exercice du pouvoir souverain du peuple, le Président de la République a saisi, par sa lettre n°26/009 du 10 août 2026, les Honorables Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, afin de solliciter, conformément à l'article 137 de la Constitution, une nouvelle délibération ». Ce renvoi au Parlement pour une deuxième lecture n'apaise cependant pas certains opposants pour qui, « corrigé, réécrit ou habillé autrement », ce texte « reste anti-constitutionnel, inopportun, controversé, contesté et source intarissable de tensions politiques », écrit Claudel-André Lubaya.

Le Chef de l'État souhaite voir ces observations intégrées directement dans le texte afin d'en renforcer la clarté et la sécurité juridique. Cette volonté a été exprimée dans une lettre adressée, le 10 août 2026, aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Dans un communiqué officiel daté du 13 août 2026, Jacques Djoli Eseng'Ekel, le rapporteur de la chambre basse, écrit ce qui suit : « Considérant l'importance particulière de la loi susmentionnée dans la vie démocratique de notre pays et au regard de la nécessité de disposer d'un texte législatif offrant toutes les garanties de clarté, de cohérence, d'intelligibilité et de sécurité juridique dans l'exercice du pouvoir souverain du peuple, le Président de la République a saisi, par sa lettre n°26/009 du 10 août 2026, les Honorables Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, afin de solliciter, conformément à l'article 137 de la Constitution, une nouvelle délibération ». Ce renvoi au Parlement pour une deuxième lecture n'apaise cependant pas certains opposants pour qui, « corrigé, réécrit ou habillé autrement », ce texte « reste anti-constitutionnel, inopportun, controversé, contesté et source intarissable de tensions politiques », écrit Claudel-André Lubaya.

Sakombi répond à toutes les questions sans détour



Dans le cadre des projets qu'il porte, Aimé Sakombi Molendo a parcouru l'Afrique. Des projets d'interconnexion avec l'Angola, avec une ligne de transport de près de 1.500 kms, la plus longue d'Afrique, l'ont conduit chez le président angolais João Lourenço. DR.

Un an après sa nomination à la tête du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité sous le Gouvernement Suminwa II après qu'il eût marqué son passage aux Affaires foncières et aux Hydrocarbures, Aimé-Guylain Sakombi Molendo dresse le bilan. Réformes engagées dans les secteurs de l'eau et de l'électricité, projets longtemps en sommeil relancés, centrales remises en service, défis de la Snél et de la Régideso, Inga III, Pioka-Tombé, les investissements à mobiliser pour accélérer l'accès à l'eau et à l'électricité. Sur les résultats comme sur les dossiers qui restent à débloquer, il répond sans langue de bois. « Il n'était pas question d'administrer l'existant », déclare le

ministre Aimé-Guylain Sakombi Molendo. Interview fleuve. Version revue, corrigée, complétée. Édition Spéciale du Soft International.

Un an jour pour jour, qu'est-ce qui vous a le plus frappé en arrivant à ce ministère ? Permettez-moi, avant tout, d'exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour son sens élevé de leadership, pour la confiance qu'il m'accorde et pour la vision qu'il porte sur la transformation de ces secteurs stratégiques. Je remercie également Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, Judith Suminwa Tuluka, pour son management, son accompagnement constant et l'impulsion qu'elle donne à la réalisation du Programme d'Action du Gouvernement, tel qu'elle l'a présentée lors de son investiture devant

l'Assemblée nationale. Pour répondre à votre question : deux chiffres, mis côte à côte. Moins d'un Congolais sur cinq a accès à l'électricité, et une proportion comparable seulement bénéficie d'un accès à l'eau potable. Ces chiffres résument à eux seuls le paradoxe qui caractérise notre pays depuis des décennies : la République démocratique du Congo concentre 52 % des ressources en eau douce du continent africain, dispose d'un potentiel hydroélectrique estimé à 167 000 mégawatts - le deuxième au monde après le Brésil - et pourtant, des millions de Congolais vivent sans électricité et consomment une eau impropre. Mais un potentiel naturel, aussi remarquable soit-il, ne génère ni développement ni prospérité par lui-même. Seules des institutions solides, des politiques publiques cohérentes et une gouvernance efficace permettent de transformer les ressources en progrès tangible. C'est cette conviction qui guide

mon action depuis ma prise de fonctions, le 13 août 2025.

Il y a un an, vous étiez ministre des Hydrocarbures après avoir été conduit les Affaires foncières. Sous le Gouvernement Suminwa II, vous êtes ministre des Ressources Hydrauliques et Électricité. Quelles expériences vous avez à partager ?

Que les secteurs liés aux ressources naturelles ne peuvent être administrés de manière isolée. La sécurité foncière constitue un préalable essentiel à l'investissement. La politique énergétique et pétrolière relève d'abord de la souveraineté de l'État, avant d'être une question technique. Les ressources hydrauliques et l'électricité s'inscrivent dans cette continuité : il s'agit de convertir un immense potentiel en produit fini, au service d'un développement durable. La volonté politique de l'État existe ; le Gouvernement travaille à créer les conditions de

cette transformation.

Vous avez pourtant commencé par ce qui se voit le moins : les textes, le cadre, les politiques...

En effet. Dès le début de mon mandat, j'ai choisi d'intervenir sur deux horizons simultanément, car gouverner consiste à concilier les impératifs du présent et les exigences de l'avenir. Un État qui se limite aux réformes sans produire de résultats visibles perd la confiance de ses citoyens. À l'inverse, un État qui ne traite que les urgences immédiates, sans préparer l'avenir, compromet les perspectives des générations futures. Le premier horizon est celui des résultats concrets et immédiats. Un État responsable ne recommence pas tout à zéro : il valorise les acquis, lève les obstacles, accélère les projets engagés et mène à terme les initiatives utiles à la Nation. Reprendre des dossiers hérités, en comprendre les contraintes et leur insuffler une dynamique nouvelle

sans renier leur histoire. Voilà l'un des exercices les plus exigeants de l'action publique. Le second horizon est celui des réformes structurelles. Plus discrètes, moins visibles, elles n'en sont pas moins déterminantes : les fondations d'un barrage demeurent invisibles, mais ce sont elles qui soutiennent l'ouvrage entier. Il en va de même des politiques publiques. Dans tous les cas, l'énergie exige une planification rigoureuse, qui part de l'existant pour projeter l'avenir de manière durable. « Les fondations », c'est aussi l'argument de ceux qui n'ont rien à montrer au bout d'un an... Je prends cette objection au sérieux. Notre méthode, précisément, consiste à ne pas choisir. Plutôt que de traiter séparément l'eau et l'électricité, nous les abordons comme deux composantes complémentaires d'un même défi : le Congolais privé d'électricité est, le plus souvent, celui-là

(suite en page 4).

Ressources hydrauliques et Électricité, un an après

(suite de la page 3).

même qui manque d'eau potable. Vous voulez savoir ce qu'on peut accomplir en une année dans des secteurs aussi complexes? Bien davantage qu'on ne l'imagine, à condition d'identifier les bons leviers. Prenons-les un par un, si vous le voulez.

Par quoi fallait-il commencer ?

Par l'eau, un secteur longtemps relégué au second plan. Le secteur de l'eau potable évoluait sans orientation stratégique nationale unifiée : chaque acteur, opérateur, province, partenaire technique et financier, intervenait selon ses propres priorités. La première réforme structurante a donc consisté à doter le pays d'un cadre commun. La Politique nationale du service public de l'eau a été finalisée, puis approuvée par le Gouvernement le 26 décembre 2025. Pour la première fois, l'ensemble des parties prenantes dispose d'un référentiel partagé, condition indispensable d'une coordination durable et efficace.

Un référentiel ne fait pas couler l'eau au robinet. Et le régulateur, l'ARSPE, on l'annonce depuis des mois...

Le processus de recrutement des dirigeants de l'Autorité de Régulation du Service Public de l'Eau a été engagé grâce au financement du projet AGREE de la Banque mondiale. Les candidatures ont été réceptionnées, la commission d'évaluation mise en place. Dès la nomination de ses mandataires, l'ARSPE sera pleinement opérationnelle. Cette institution est un levier essentiel, non seulement pour attirer les investissements privés dans le secteur de l'eau, mais aussi pour les sécuriser. Un cadre de régulation crédible inspire confiance. Sans cette confiance, les capitaux privés ne viendront pas. Et sans ces ressources, l'extension significative de la desserte restera limitée. C'est aussi simple et implacable que cela. Car l'eau est un produit économique à portée sociale.

La facture de cette politique de l'eau est estimée à 9,49 milliards de \$US sur dix ans. C'est tenable ?

Une part significative est déjà en cours de



Aimé Sakombi Molendo rêve d'un Congo qui mérite d'être à la hauteur de ce que la géographie lui a donné. DR.

mobilisation à travers les partenariats engagés : la Banque mondiale via le projet AGREE, la BAD, les coopérations bilatérales. Neuf milliards et demi de \$US sur dix ans, c'est ambitieux mais pas irréaliste, à condition que la régulation soit crédible. Et elle le sera.

Côté électricité, le pays a vécu soixante ans sans politique énergétique. Pourquoi maintenant ?

Il fallait mettre fin à une anomalie : la République démocratique du Congo ne disposait pas d'une doctrine énergétique clairement écrite, opposable à tous et cohérente. Chaque acteur travaillait avec sa propre boussole. La Politique Nationale de l'Énergie met un terme à cette dispersion. Ses innovations tiennent en quatre engagements majeurs. Premièrement, elle affirme que l'énergie est un bien public stratégique, mais un bien public qui doit s'ouvrir résolument à l'investissement privé, dans un cadre régulé. Deuxièmement, elle consacre la planification intégrée, faisant de l'hydroélectricité notre colonne vertébrale, en complémentarité avec le solaire, la biomasse et les mini-réseaux ruraux. Troisièmement, elle place la régulation au cœur du dispositif, avec une ARE renforcée et l'ANSER comme bras armé de l'électrification rurale.

Quatrièmement, elle fixe des objectifs chiffrés et datés : 62 % d'accès à l'électricité en 2030, l'accès universel en 2040. Ce n'est plus une intention ; c'est un contrat avec la Nation.

Un engagement à 37 milliards de \$US, avez-vous dit devant l'Assemblée nationale. Vous les prenez où ?

Notre budget national ne saurait seul porter un tel effort compte tenu des niveaux d'investissement exigés par ce secteur. Et l'investisseur privé n'est pas un philanthrope : il entend un retour sur investissement. Il ne vient que là où le cadre est prévisible, la régulation crédible et les contrats respectés. Notre méthode repose sur cinq leviers : la sécurisation juridique, avec des décrets d'application, des contrats-types de concession et des procédures d'attribution transparentes ; la réduction des délais administratifs pour la délivrance des licences et concessions, véritable talon d'Achille du secteur ; la bancabilité des projets, à travers des garanties souveraines ciblées et des mécanismes de partage des risques avec la Banque mondiale, la BAD et l'IFC ; la crédibilité des acheteurs publics, car sans contrats d'achat d'énergie solides, il n'y a pas d'investissement ; et enfin, la mise en place du

Fonds Mwinda comme véhicule de mobilisation dédié.

Ce Fonds Mwinda, c'est un établissement public de plus, avec un directeur général et une administration ?

Non. Le Fonds Mwinda est un panier logé à l'ANSER, destiné à récolter tout financement et toute contribution en faveur de l'augmentation du taux d'accès à l'électricité. Il repose sur trois principes : la mixité des ressources, contribution de l'État, quote-part sur certains revenus du secteur, contributions des partenaires techniques et financiers et, à terme, produits obligataires dédiés ; l'autonomie de gestion sous supervision indépendante, pour éviter le double écueil de la politisation et de l'opacité ; et la traçabilité intégrale : chaque franc congolais entré, chaque franc congolais sorti, chaque projet financé sera public. Les textes sur la forme juridique et la gouvernance opérationnelle sont en phase finale d'élaboration. Le Fonds Mwinda ne sera pas une administration de plus : sa seule performance sera mesurée en kilowattheures livrés et en foyers raccordés. Par ailleurs, un protocole d'accord a été signé entre le Secrétariat général, la DGRAD, l'ANSER et

la Snél-SA pour maximiser la mobilisation des recettes. Il s'agit de faire de l'accès à l'énergie déjà acquis un levier de solidarité, pour financer l'électrification des zones rurales encore privées de lumière.

Les investisseurs privés, eux, disent que l'État ne les écoute qu'au moment de signer.

C'est précisément ce que nous avons voulu corriger. Le Ministère, avec le soutien de la Banque mondiale, a instauré les bases d'un cadre permanent de dialogue public-privé dans le secteur de l'électricité. La première session, tenue en juillet 2026, a réuni les principaux acteurs autour de deux réformes majeures : l'optimisation du cadre fiscal et la création d'un Guichet unique sectoriel. Cette initiative vise à renforcer la confiance des investisseurs, à améliorer le climat des affaires et à accélérer le développement durable du secteur électrique. Un Guichet unique, dans un secteur où un développeur doit aujourd'hui frapper à sept portes différentes, ce n'est pas un détail administratif : c'est souvent la différence entre un projet qui se finance et un projet qui meurt en salle d'attente.

Vous avez par ailleurs identifié 65 projets

photovoltaïques et 25 sites hydroélectriques. Le pays est déjà un cimetière d'éléphants blancs.

Le risque existe, et c'est pour l'éviter que nous avons changé de méthode. Un éléphant blanc naît toujours du même défaut d'origine : un projet lancé sans étude de demande solide, sans modèle économique, sans plan de maintenance. Notre discipline repose désormais sur deux exigences non négociables. Aucun projet n'est retenu sans étude de demande crédible et modèle tarifaire soutenable. Et chaque projet est adossé à un opérateur, public, privé ou communautaire, qui en assume l'exploitation et la maintenance. La République démocratique du Congo dispose d'un potentiel énergétique exceptionnel, mais celui-ci demeure largement sous-exploité. Le taux national d'accès à l'électricité est passé de 9 % en 2018 à 21,5 % en 2025, une progression encourageante, mais insuffisante au regard des besoins de la population et des ambitions économiques du pays. Notre première année d'action a donc été consacrée à accélérer concrètement la transformation du secteur, autour de trois priorités : valoriser les infrastructures existantes, achever les projets struc-

(suite en page 5).

Kakobola : transformer un chantier en service public



Un pays de la dimension du Congo n'a pas trop de projets. Il a trop de projets mal préparés. La différence est décisive. Aimé Sakombi Molendo assure porter la vision du Président de la République dans le secteur de l'eau et de l'électricité. DR.

(suite de la page 4).

turants et préparer les investissements de demain. Notre première priorité a été de faire fonctionner les infrastructures dans lesquelles l'État avait déjà investi. Construire de nouvelles centrales est nécessaire ; mais il était tout aussi urgent de mettre en exploitation celles qui étaient déjà achevées.

À ma prise de fonctions, j'ai constaté que vingt-deux centrales hydroélectriques rurales, réalisées sur financement public à travers l'ANSER, étaient achevées mais demeuraient inexploitées, faute d'un cadre réglementaire définissant leurs modalités d'exploitation. Cette situation ne pouvait perdurer : une centrale achevée qui ne produit pas d'électricité, c'est un investissement public immobilisé et, surtout, une attente des populations restée sans réponse.

Nous avons levé ce blocage en mettant en place le cadre réglementaire nécessaire. Dans l'attente de l'attribution définitive des concessions, cette décision a permis, dès décembre 2025, la mise en exploitation de seize de ces centrales sous un régime transitoire, dont plusieurs en partenariat avec la Snél-SA. Cette avancée résume la

méthode que nous avons voulu imprimer au secteur : partir de l'existant, lever les blocages, rendre opérationnels les investissements déjà consentis par l'État, et faire en sorte que les infrastructures se traduisent enfin en service concret pour les populations.

Comment le projet de Kakobola illustre-t-il cette transformation d'un chantier en véritable service public ?

Parmi les projets emblématiques de cette première année figure sans conteste la centrale hydroélectrique de Kakobola. Attendu depuis de nombreuses années, ce projet avait accumulé des retards techniques, contractuels et institutionnels qui avaient progressivement fragilisé la confiance des populations. Notre priorité n'était pas d'organiser une inauguration, mais de mettre effectivement la centrale en exploitation. Grâce à une coordination renforcée entre le Gouvernement, la Snél-SA, le GCK, les entreprises partenaires (Angélique Limited, Mohan Corporation, APSPL) et les équipes techniques, les principaux obstacles ont été levés, permettant la mise en service progressive des installations. Kakobola représente bien davantage qu'une

centrale hydroélectrique : c'est un levier déclencheur du développement de Kikwit, Gungu et Idiofa, où une alimentation électrique stable favorisera l'activité économique, les services publics, l'entrepreneuriat et l'amélioration des conditions de vie. Elle démontre aussi qu'un projet longtemps considéré comme bloqué peut être remis sur les rails dès lors que la volonté politique s'accompagne d'une gouvernance rigoureuse et d'un suivi permanent.

Katende. Les Indiens sont-ils partis ?

Katende a été relancé grâce à un dispositif de sécurisation institutionnelle et financière permettant la reprise progressive des travaux sur fonds propres. Une partie complémentaire des financements provenant de l'Eurobond sera consacrée à cet objectif. Les paramètres techniques ont été révisés, le calendrier réaligné, et l'administration remise au service du projet, et non l'inverse. Quant à la relation avec le partenaire historique, les discussions se poursuivent dans un cadre professionnel. L'objectif n'est pas de rompre sur un coup de tête, mais de continuer en maîtrisant tous les paramètres.

L'objectif, c'est de livrer du courant aux populations de l'espace Kasai.

À Kinshasa, le réseau électrique lâche quartier après quartier. Qu'avez-vous fait, concrètement ?

Un plan d'urgence de 91,89 millions de \$US a été lancé avec la Snél-SA, cofinancé par l'État à travers l'apurement de ses factures. Il cible quatre priorités indissociables : le raccordement des zones non desservies, la réparation des pannes de moyenne tension, la sécurisation des sites stratégiques comme les hôpitaux, les aéroports, les institutions, et le renforcement des lignes critiques.

Et pour l'eau, dans la même ville-capitale du pays ?

C'était l'urgence la plus pressante. Un programme d'urgence porté par la Régideso a été approuvé par le Conseil des ministres lors de sa 69ème réunion, le 5 décembre 2025. La mise en service des modules 2 et 3 de l'usine d'eau à l'Ozone, associés au module 1 existant, portera la capacité totale à 330.000 mètres cubes par jour et permettra d'améliorer l'approvisionnement en eau de plus de six millions d'habitants, répartis dans dix communes

de la capitale. Afin de permettre à la Régideso d'assurer sa modernisation, le principe d'un tarif économiquement viable a été retenu. Aucun opérateur ne peut entretenir ses infrastructures ni financer de nouveaux investissements s'il ne couvre pas ses coûts d'exploitation. Cette réalité économique a trop longtemps été ignorée.

Un tarif « viable », pour un ménage de Kinshasa, est perçu comme une facturation onéreuse. Qu'en dites-vous ?

L'eau étant avant tout un bien économique, sa production et sa distribution ont un coût qui ne peut être amorti que par le consommateur. Une facture correspond à la taxation d'un service, conformément au prescrit de l'arrêté interministériel portant fixation des tarifs. Le vrai scandale, pour un ménage, ce n'est pas de payer l'eau, mais plutôt de ne pas en avoir !

L'eau vous a aussi conduit à Addis-Abeba, puis au Tchad. Qu'alliez-vous y chercher ?

La RDC partage ses bassins hydrographiques avec neuf États voisins, une situation qui représente à la fois une responsabilité majeure et

une opportunité de renforcer la diplomatie de l'eau. C'est dans cet esprit que j'ai porté la voix de notre pays à la Table Ronde ministérielle sur l'eau et l'assainissement en Afrique, organisée en marge du Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba en février 2026, puis au Forum africain de l'eau coorganisé par le Tchad et la Banque mondiale en juillet 2026. La mobilisation des ressources financières internationales dépend en grande partie de notre présence active dans les espaces où se décident les orientations stratégiques et les priorités de financement du secteur.

Inga III marque-t-il le pas ? Vous et le Président de la République, voyez-vous ce dossier de la même manière ?

Sur Inga III comme sur Pioka-Tombé, je suis totalement aligné avec le Président de la République. S'agissant d'Inga III, il s'agit d'un projet du Gouvernement piloté par la Haute Hiérarchie, dans lequel le Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité joue le rôle d'exécutant technique et de coordinateur. Le complexe d'Inga demeure le pilier de notre ambition éner-

(suite de la page 6).

Préparer l'avenir sans attendre : d'Inga à Pioka



Aimé Sakombi Molendo a été «reçu en audience spéciale» par le président brazza-congolais Denis Sassou Nguesso. Et pour cause ? DR.

(suite de la page 5).

gétique nationale, avec un potentiel résiduel estimé à environ 42.000 mégawatts. Depuis ma prise de fonctions, une coordination renforcée a été engagée avec l'Agence pour le développement et la promotion du projet Inga, afin d'harmoniser les approches et de faciliter la mobilisation des partenariats. Dans cette dynamique, la Banque mondiale a approuvé un financement de 250 millions de \$US destiné à la première phase du programme de développement d'Inga III. Des discussions avancées se poursuivent également avec l'Afrique du Sud ainsi qu'avec plusieurs États de la SADC, en vue de conclure des contrats d'achat d'électricité, condition essentielle à l'activation de financements privés de grande envergure.

Vous avez pourtant lancé, en parallèle, un autre projet : Pioka-Tombé. C'est un aveu qu'Inga n'arrivera pas ?
Non. C'est une lecture du temps. Inga est un projet de long terme,

et le Gouvernement ne peut se limiter à attendre sa concrétisation. C'est pourquoi nous avons exhumé une étude de 1978 pour lancer le processus de développement du site hydroélectrique de Pioka-Tombé. Avec une capacité estimée à 6.450 mégawatts sur le fleuve Congo, dans la région des Cataractes, Pioka-Tombé dispose de délais de réalisation plus courts et bénéficie d'études historiques confirmant la pertinence du choix du site. Une note a été soumise au Gouvernement afin d'inscrire ce projet parmi les priorités stratégiques du secteur. Pioka-Tombé n'a pas vocation à remplacer Inga. Il est la réponse aux besoins actuels du pays, pendant que se prépare l'avenir incarné par Inga.

Des projets sur le papier, le Congo en a un tiroir plein. Qu'est-ce qui a réellement bougé sur Pioka-Tombé en un an ?
Trois choses, et elles sont vérifiables. Après l'adoption du projet en Conseil des ministres, je me suis rendu personnellement à Brazzaville pour présenter cette vision et signer,

le 26 février 2026, un protocole d'accord avec mon homologue relatif à la fourniture de 2.000 mégawatts. À l'issue de la signature, j'ai été reçu en audience spéciale par Son Excellence Monsieur le Président de la République (voisine, ndlr) du Congo, qui s'est réjoui de l'opportunité qu'offre cette centrale pour renforcer nos relations de bon voisinage. Dans le même esprit, j'ai effectué une mission en Italie afin de solliciter la société internationale ELC Electroconsult, auteur des premières études du site réalisées en 1978 dans le cadre des projets Inga I et Inga II, et qui a également conduit les études du Grand Barrage de la Renaissance en Éthiopie, pour l'actualisation des études techniques. Enfin, je me réjouis de pouvoir annoncer l'engagement de la Banque Africaine de Développement aux côtés de ce projet structurant : une reconnaissance de sa solidité, de sa crédibilité et de son potentiel exceptionnel. Loin d'être un simple projet inscrit sur le papier, Pioka-Tombé constitue une initiative stratégique et immédiatement mobilisatrice

dans le cadre du Compact énergétique.

Vous signez 2.000 mégawatts pour la rive d'en face avant d'avoir éclairé Kinshasa. Comment l'expliquez-vous à un Kinois ?
En lui disant d'abord ce que le projet lui apportera. Grâce à sa capacité exceptionnelle, la future centrale de Pioka-Tombé deviendra, dès son entrée en exploitation, la plus importante centrale hydroélectrique du continent africain. Elle contribuera de manière significative à la réduction du déficit énergétique national, soutiendra l'expansion de l'industrie minière du Grand Katanga, réduira durablement les délestages dans la ville de Kinshasa et favorisera l'émergence d'activités industrielles au Kongo Central, grâce à une énergie abondante, propre et compétitive. Ensuite, en lui expliquant que la part destinée aux pays riverains de l'autre rive du fleuve Congo n'est pas une faveur : elle vient en reconnaissance de leur engagement à préserver le potentiel du site, en renonçant à certains aménagements

susceptibles de l'affecter. Pioka-Tombé s'affirme ainsi à la fois comme un instrument de développement national et comme un facteur d'intégration régionale.

À l'Est, Ruzizi III et IV avancent dans un contexte de guerre. Quelles sont les avancées ?
Ces projets ont continué de faire l'objet d'un suivi institutionnel soutenu, malgré un contexte sécuritaire particulièrement complexe. Les efforts ont porté sur la préservation des acquis, la continuité des procédures de passation des marchés et le maintien de la coordination avec les institutions régionales et les partenaires financiers. Dans un tel environnement, préserver un projet est déjà un résultat.

Cette coopération régionale a pourtant coûté cher : plus de 100 millions de \$US d'arriérés SINELAC, pour un courant que l'État n'a pas toujours reçu...
Le dossier a été rouvert. Il n'est pas question de payer sans vérification des services effectivement rendus, en parti-

culier pour les périodes durant lesquelles l'État congolais n'a pas eu accès à l'énergie facturée. Un audit contradictoire est en cours. Le principe est simple : la RDC honore ses engagements, mais elle ne paiera que ce qu'elle aura reçu.

Vous négociez par ailleurs l'importation de 2.000 mégawatts depuis l'Angola. Importer du courant quand on est le deuxième réservoir hydroélectrique du monde, cela s'entend mal.
Les études techniques préliminaires, tracé de la ligne à haute tension, points d'injection, compatibilité avec le réseau Snél-SA, capacité d'absorption dans le Katanga minier, sont dans une phase avancée, et les négociations financières et contractuelles se poursuivent pour aboutir à un accord qui protège pleinement les intérêts de la RDC. À titre d'information, sachez que le budget de la RDC dépend à 65 % des revenus des miniers, lesquels ne travaillent qu'à 20 % de leur capacité installée. Vous comprendrez donc que

(suite en page 7).

Ce qui coince : Tshipuka, Maniema, Charges communes

(suite de la page 6).

chaque kilowattheure offert aux miniers augmente automatiquement le budget national. Aussi n'ai-je aucun état d'âme à créer les conditions pour juguler le déficit des miniers du Katanga qui dépasse 2.000 mégawatts, afin de combler et de stabiliser la production de cobalt et de cuivre, pendant que nous montons en puissance sur Inga et Pioka-Tombé.

Les projets d'interconnexion avec l'Angola, avec une ligne de transport de près de 1.500 kilomètres, la plus longue d'Afrique, s'inscrivent dans la même vision stratégique de long terme : faire de la RDC une puissance énergétique majeure, un exportateur net d'électricité et le principal pôle énergétique d'une région dont les besoins ne cessent de croître. Ce n'est pas un renoncement, c'est un pont, puisque ces mêmes infrastructures serviront demain à l'exportation de l'électricité du Grand Inga.

Parlons de l'utilisateur. Ce qui l'exaspère, ce n'est pas seulement le délestage : ce sont les files d'attente, les factures fantaisistes, les réclamations sans réponse.

Vous avez raison, et c'est l'objet d'un vaste programme de réformes conduit au cours de l'exercice 2025-2026 pour moderniser la gouvernance des secteurs de l'eau et de l'électricité. Il s'inscrit dans le cadre des priorités gouvernementales, du programme Business Ready de la Banque mondiale, de la Stratégie nationale de transformation numérique et de la modernisation des entreprises publiques. L'année a été marquée par d'importants progrès dans la numérisation des procédures.

La Snél-SA a poursuivi la digitalisation des demandes de paiement liées aux raccordements, ainsi que des mécanismes de gestion des plaintes relatives à la qualité du service. De son côté, la Régideso a modernisé son système de gestion clientèle grâce à l'intégration de solutions d'intelligence artificielle, permettant le relevé automatisé des compteurs à partir de photographies et l'émission plus rapide des factures. Une cartographie numérique des abonnés de la Régideso a par ailleurs été mise en



Le ministre Aimé Sakombi Inongo a animé nombre de débats dans les secteurs de l'eau et de l'électricité. DR.

place pour améliorer le suivi du réseau de distribution, la gestion des incidents, le recouvrement des factures et le traitement des réclamations.

Le résultat n'est pas théorique : des délais de traitement réduits, des déplacements évités pour l'utilisateur, une meilleure traçabilité des dossiers au sein de l'administration.

Et la transparence ? Le tarif de l'électricité reste une boîte noire pour l'abonné.

Plus maintenant. Dans le cadre du programme B-Ready, les tarifs applicables dans le domaine de l'électricité ont été rendus accessibles au public. Les indicateurs de performance et de durabilité des secteurs de l'eau et de l'électricité sont régulièrement publiés, et les informations réglementaires diffusées à travers les plateformes numériques du Ministère, de l'Autorité de régulation de l'électricité et de la Snél-SA.

Nous avons également revu les procédures d'autorisation d'excavation, harmonisé les démarches administratives entre les institutions concernées et clarifié les responsabilités des parties prenantes. Ce sont des sujets arides, mais c'est exactement ce

qui décide un investisseur à venir, ou à passer son chemin.

Vous lancez aussi la construction d'une Tour de l'Énergie. Un immeuble de treize étages, dans un pays où seul un Congolais sur cinq a accès à l'électricité ?

Je l'assume, parce que ce n'est pas un immeuble de prestige : c'est un outil de gouvernance. Le projet est attendu depuis de nombreuses années. Le futur complexe a vocation à regrouper, au sein d'un même espace, le cabinet ministériel, le Secrétariat général et les principales structures et agences placées sous la tutelle du ministère.

Actuellement dispersées dans plusieurs bâtiments de la commune de la Gombe, des entités telles que l'UCM, l'ARE, l'AN-SER, le CEP-O et l'AR-SPE seront réunies dans un ensemble moderne aménagé sur le site de la Direction générale de la Snél-SA. La publication de l'appel d'offres relatif aux travaux constitue une étape déterminante. Le bâtiment développera une superficie totale de 18.120 mètres carrés, sur treize niveaux hors sol et deux niveaux souterrains, pour une durée prévisionnelle de travaux de vingt-deux mois. Son

financement sera assuré par le Gouvernement avec l'appui de la Banque mondiale, à travers un crédit et un don mobilisés dans le cadre du projet AGREE. Quand un investisseur doit passer trois semaines à courir d'un bureau à l'autre dans la Gombe pour réunir quatre signatures, ce n'est pas seulement l'administration qui perd du temps, c'est le pays qui perd des projets.

Au Maniema, Lutshurukuru et Ambwe sont à l'arrêt. La société civile dit attendre « des engagements concrets ». Elle attend depuis longtemps.

Je veux d'abord saluer la vigilance de la société civile du Maniema : elle joue son rôle, et elle le joue bien. La situation de ces deux centrales est symptomatique d'une pathologie plus large des infrastructures achevées mais inexploitées, ou dégradées faute de maintenance structurée. C'est exactement le type de dossiers que nous traitons en priorité, parce que réparer coûte toujours moins cher que reconstruire, et que le service rendu est immédiat.

Une mission technique conjointe Snél-SA-AN-SER a été programmée pour évaluer l'état exact

de ces centrales et proposer un plan de remise en service. Le Maniema ne sera pas la province oubliée de la République. Je m'y rendrai personnellement.

À Makutano, vous avez vous-même parlé d'une centrale solaire ratée et surfacturée à Tshipuka. Il y aura des poursuites ?

Lorsque des fonds publics ont été mobilisés pour un ouvrage qui ne délivre pas le service attendu, la République a le devoir de faire toute la lumière. J'ai saisi les corps de contrôle compétents pour un audit technique et financier de la centrale de Tshipuka. Les résultats détermineront la suite : mise en demeure, exécution des garanties contractuelles, remboursement ou, si les faits le justifient, transmission à la justice. Je ne veux ni acharnement ni impunité. Je veux la vérité, et la restitution du service dû à la population de Mbuji-Mayi.

Des sources Régideso évoquent jusqu'à 60 % de l'eau produite absorbée par les Charges communes, entreprises privées, écoles privées, résidences de responsables politiques.

Aucune entreprise ne survit en offrant des prestations non rémunérées...

Vous avez raison, et cette question est au cœur de la viabilité de nos opérateurs publics. Aucune entreprise, aussi bien gérée soit-elle, ne peut survivre lorsque 60 % de sa production est absorbée par un mécanisme opaque et détourné de sa finalité.

Nous avons engagé un chantier de vérité en trois temps : un audit intégral des bénéficiaires effectifs des Charges communes, à la Régideso comme à la Snél-SA ; une remise à plat du périmètre, vu que les Charges communes ont vocation à couvrir les institutions de la République et les services publics essentiels, pas les entreprises privées ni les résidences personnelles de responsables politiques ; l'apurement progressif des arriérés de l'État vis-à-vis de ses opérateurs, comme nous l'avons initié avec la Snél-SA dans le cadre du plan d'urgence de Kinshasa. C'est un dossier sensible, qui touche à des habitudes anciennes. Mais sans cette clarification, il n'y aura ni Régideso viable, ni Snél-SA solide.

Inga II : la réhabilitation
(suite en page 8).

«2030, 2040, le citoyen jugera sur pièces»

(suite de la page 7).

tation des groupes G23 à G26 est un éternel recommencement. Dès 1982, l'État dénonçait des défaillances sur les turbines livrées par ACEC. Pourquoi n'a-t-on jamais rien réclamé ?

Il convient de préciser qu'ACEC a fourni les turbines des groupes G21 à G24, et non celles du groupe G26. Les machines ont une durée de vie de fonctionnement, exprimée en nombre d'heures, au terme de laquelle elles doivent être réhabilitées. Ainsi, les groupes G21 et G22 ont été réhabilités entre 2016 et 2018 par le groupement Andritz-Alstom, réhabilitation qui a résolu tous les problèmes liés aux imperfections d'ACEC. Le groupe G23 a été fiabilisé en 2013 par Franco Tosi et nécessite aujourd'hui une réhabilitation. Quant au groupe G24, sa réhabilitation commence cette année. Le groupe G25 a été réhabilité en 2025 par Voith, avec une augmentation de puissance de 10 %. Enfin, les groupes G27 et G28 ont été réhabilités respectivement en 2018 et 2019 par Alstom, sur financement FRIPT. Ces réhabilitations successives s'inscrivent donc dans le cycle normal de fonctionnement des machines, et dans la nécessité de les réhabiliter après un certain nombre d'heures de service.

L'eau reste le secteur le moins ouvert du pays. Qu'est-ce qui bloque vraiment ? Trois obstacles. L'absence, jusqu'à récemment, d'un régulateur indépendant, ce que corrige l'ARSPE ; l'incomplétude du dispositif réglementaire avec l'élaboration des normes techniques du secteur qui se poursuit, tandis que les mesures d'application de la loi sur l'eau sont progressivement finalisées. Peu visible du grand public, ce travail constitue pourtant l'un des fondements essentiels de la transformation durable du secteur ; une culture historique de gestion administrée, qui rend certains acteurs prudents devant l'inconnu de la régulation.

Ouvrir l'eau, pour beaucoup de Congolais, cela veut dire privatiser l'eau. C'est un malentendu qu'il



Le ministre en charge des Ressources hydrauliques et de l'Électricité Aimé Sakombi Molendo sur le terrain. DR.

faut lever. Il ne s'agit pas de privatiser un bien public, mais d'ouvrir le secteur, de manière régulée, à des opérateurs diversifiés, publics, privés, mixtes, communautaires, sous l'arbitrage d'un régulateur crédible. L'ambition claire est de faire du service public de l'eau un secteur capable d'attirer durablement des investissements privés de qualité. Ce serait, pour la République démocratique du Congo, une étape historique.

Le ministre des Finances porte une centrale de 64 mégawatts au Kasai via l'Eurobond. Celui des Mines développe un projet pour la MIBA. Vous étiez au courant ? Le principe est clair : tout projet de production, de transport ou de distribution d'énergie électrique relève, sur le plan sectoriel, du Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Électricité. Cela n'exclut pas, bien au contraire, que d'autres ministères portent des financements ou des partenariats ; c'est même souhaitable, et Katende en est l'illustration. Ce qui compte, c'est que ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la Politique nationale de

l'énergie, respectent les procédures d'octroi des concessions et se conforment aux exigences de l'ARE. Des concertations sont engagées avec mes collègues des Finances et des Mines. Chaque mégawatt supplémentaire est bon à prendre, à condition qu'il s'insère dans une architecture cohérente.

62 % d'accès en 2030, l'universel en 2040. Qu'est-ce qui nous dit que ce ne sont pas des châteaux en Espagne ?

Je comprends la question, et je la respecte. Il est normal qu'un peuple attende beaucoup de ses gouvernants. Nos chiffres, eux, sont documentés et comparables. Le Compact énergétique, formalisé par décret, est un cadre partagé avec la Banque mondiale, la BAD et nos partenaires bilatéraux : ce n'est pas un document interne, c'est un engagement multilatéral suivi et évalué. Et nous ne misons pas sur un seul grand projet, mais sur un portefeuille : Inga III, Pioka-Tombé, Ruzizi III et IV, les mini-réseaux de l'ANSER, le solaire photovoltaïque, les projets des opérateurs privés déjà titulaires d'autorisations pour

produire l'énergie qui desservira l'industrie minière et les populations locales, ainsi que les importations régionales. Les taux d'accès projetés contenus dans votre question relèvent bien de la planification des projets inscrits dans le Compact énergétique, qui viennent en appui à ce qui est déjà en cours d'implémentation par le truchement du programme AGREE, soutenu par les partenaires techniques et financiers que sont la Banque mondiale, la BAD, et d'autres.

Un exemple, à l'inverse : à Mbuji-Mayi, vous voulez donner à la Régideso sa propre micro-centrale. Une ville doit produire son courant pour avoir de l'eau ?

Mbuji-Mayi illustre à elle seule le cercle vicieux que nous voulons briser : sans électricité stable, la Régideso ne peut ni pomper ni traiter l'eau ; sans eau, la ville étouffe. Notre réponse est pragmatique : doter la Régideso d'une capacité de production dédiée, dimensionnée pour ses installations, afin de garantir la continuité du service quel que soit l'état du réseau général.

Les études techniques sont en cours pour arrêter le mix optimal, hydraulique ou solaire. Le principe, lui, est acquis.

Avez-vous un mot à adresser aux 120 millions de Congolais et aux investisseurs qui attendent de vous l'électricité et l'eau courante ?

À mes compatriotes, je veux dire ceci, avec l'humilité que commande le sujet : je connais votre attente, je mesure votre lassitude, et je respecte votre exigence. La lumière qui s'allume dans un village électrifié, l'eau qui coule à nouveau dans un quartier de Kinshasa, un hôpital dont le générateur ne prend plus la relève parce que le réseau tient : voilà nos indicateurs. Ils sont concrets, vérifiables, opposables. Aux investisseurs, congolais comme étrangers, j'adresse un message de sérieux. Cette richesse ne se contemple plus : elle se contractualise. Nous renforçons la régulation, les procédures, le Guichet unique, les garanties et les cadres qui font d'un projet un actif bancable. Venez, mais venez sérieusement : la RDC ne recherche pas de simples partenaires, elle

recherche des partenaires de développement.

Et à ceux qui doutent encore ?

C'est leur droit. Cette première année n'a jamais eu vocation à constituer un aboutissement, et elle ne saurait davantage être réduite à une promesse : elle représente le point de départ d'un cycle nouveau. Les générations futures ne nous évalueront pas uniquement à travers les infrastructures que nous aurons inaugurées ou les ouvrages que nous aurons achevés. Elles apprécieront surtout la qualité des institutions que nous aurons consolidées, la profondeur des réformes que nous aurons osé conduire, et la robustesse des fondations que nous aurons posées pour les décennies à venir. Ce sont ces fondations, souvent discrètes, parfois invisibles, mais essentielles, qui permettront à la République démocratique du Congo de réaliser pleinement son destin de grande puissance hydraulique et énergétique, capable de mettre ses ressources exceptionnelles au service de sa population, de son industrialisation et de l'intégration du continent africain.

POLD L. MAWEJA ■

Quand le système de communication s'enfonce dans une crise jamais connue à ce jour dans le pays

Revu, corrigé, complété.

Vérité toute crue, connue de tous, banalisée par tous : aujourd'hui au Congo, il n'existe pas un texte qui soit lu sur une radio ou sur une télé, publié dans un journal version papier, diffusé ou repris sur un site en ligne sans qu'il n'ait été préalablement payé par un client.

S'il est payé par «un client», c'est signe qu'il y a un but recherché. Le but peut être d'informer le Congolais et l'étranger d'un événement quelconque mais le texte peut aussi pour suivre un but martial, chercher à nuire un concurrent, à faire mal à un adversaire, à régler des comptes. Mais si devoir du journaliste consiste à préalablement vérifier, mieux, à contrevérifier l'information qu'il a sous les yeux, ce qui l'oblige déontologiquement à commencer par se documenter sur la source, le média qui a transmis « l'information » ou l'individu qui a fait la déclaration ou tenu des propos («Who says What to Whom in Which channel with What effect», «Qui (dit) quoi (à) qui (par) quel moyen (avec) quel effet», les sept questions élémentaires de l'Américain Harold Dwight Lasswell qui fondent une information et rappellent la méthode antique du QQQQCCP (connue comme l'Hexamètre de Quintilien datant de l'époque de Jésus-Christ), au Congo d'aujourd'hui, il s'astreint à ce devoir premier, se passe d'une rigueur morale, professionnelle, éthique, déontologique. Il publie «l'information», empoche les billets de banque et l'affaire s'arrête là. Mais si une personne s'est sentie visée par cette «information» diffusée et qu'elle se présente au média qui a diffusé cette information ou généralement à un média qui n'aurait pas diffusé l'information querellée, pour faire valoir un démenti ou un recadrage, pratique déontologiquement, professionnellement, léga-



WhatsApp, Facebook, X, TikTok, Messenger, sont les géants du Web qui dominent le flux d'information mondial. DR.

lement, condamnable, il lui faut en plus à son tour mettre la main à la poche et sortir des billets de banque. Ce qui fait l'affaire du média, du journaliste... Le droit de réponse - une disposition planétaire légale qui permet à quiconque est nommé ou est désigné dans un média de faire publier gratuitement sa propre version des faits par l'envoi au responsable de la publication d'un texte cadré sans avoir à prouver un préjudice ou une erreur - n'a nullement lieu au Congo. Le fait pour un journaliste de réclamer un paiement pour diffuser une information non commerciale viole gravement l'éthique du métier. En déontologie, cela s'apparente à de la corruption ou à du chantage vénal. Toutes les chartes professionnelles interdisent formellement de monnayer une publication ou une rétention de nouvelle.

OÙ EST LA VIE DEMAIN? Plutôt que d'informer le public en toute neutralité, le journaliste choisit de vendre son pouvoir d'influence. Accepter ou exiger de l'argent pour traiter un sujet trahit la mission

fondamentale du journaliste. Il y a là corruption et vénalité. Utiliser sa position pour soutirer de l'argent détruit la confiance du public envers les médias. Quel rôle des instances d'autorégulation ? Existent-elles au Congo? Ne devraient-elles pas condamner fermement ces pratiques qualifiées pénalement sous d'autres cieux d'extorsion ou de chantage et impliquent des poursuites judiciaires? Certes, l'avènement des réseaux sociaux - WhatsApp, Facebook, X, TikTok, Messenger, etc., ces géants du Web qui dominent le flux d'information mondial, etc. -, des médias en ligne et de l'information en continu qui fournissent l'actualité 24:00' sur 24:00', à la télévision, à la radio, sur le web, etc., se caractérisant par des flashes répétés - les Breaking News de CNN -, des directs permanents et des analyses en temps réel, a transformé le paysage médiatique mondial en imposant le paradigme de l'immédiateté. Cette mutation profonde a forcé les médias traditionnels à réinventer leurs modèles économiques, leurs formats éditoriaux et leur rapport au public. Cette mutation qui

marque tant le Congo, donne tant d'insomnies à tant de personnes sur terre, a-t-elle été repensée, fait-elle débat quand ce nouveau monde fait l'objet de restrictions croissantes dans de nombreux États? Entre impératifs de sécurité nationale, lutte contre la désinformation et la protection des mineurs, la régulation de ces plates-formes est un enjeu politique majeur à l'échelle planétaire. N'est-ce pas là l'origine de cette crise du système de communication congolais qui s'enfonce à un niveau jamais atteint à ce jour allant jusqu'à transformer la scène politique à une scène de théâtre, qui fait dégoûter la pratique politique à la population ? Jamais l'insulte facile, l'injure puérile, l'insulte répugnante, vulgaire, misérable, les dénonciations non étayées, les diffamations quelconques que parfois rien n'explique ou ne justifie et qui sont souvent des mises en scène n'avaient été aussi sorties des bouches aboyantes et atteint un tel niveau d'agressivité, touchant à la vie privée ou intime, une telle escalade de diffamation ou de polarisation du débat public au point de conduire la

population à une perte de confiance envers les institutions traditionnelles. Et quand cette escalade verbale se déroule dans un contexte que connaît le Congo avec la présence sur le territoire national des forces armées étrangères d'occupation, décidées de jamais s'en aller, ne faut-il pas y voir une stratégie de campagne déployée par ces ennemis, une main noire? Face à des tels dégoûts et des tels dégâts, doit-on toujours continuer à se vanter du niveau de sa démocratie et de la liberté de parole dont tirent profit les Citoyens ? Lorsque les mécanismes d'autorégulation d'une profession - qui certes sont dépourvus de réels pouvoirs de sanction légale ou de contrainte physique - échouent à faire respecter leurs règles déontologiques, ne faut-il pas faire intervenir le système judiciaire pour restaurer l'ordre public et protéger les tiers, à savoir, les Citoyens ? Mais cette responsabilité n'incombe-t-elle pas avant tout à l'État, c'est-à-dire, au Gouvernement, au Parlement, aux institutions publiques, à la société civile qui devraient sonner l'alarme en l'espèce ? Pense-t-on que ce phénomène avec ses millions

de profils éparpillés dans le monde, cette prolifération massive et globale de créateurs de contenu sur les réseaux sociaux qui se prennent pour des deus ex machina - des Congolais basés dans tel pays, logeant leurs sites dans tel autre et qui sont suivis par les Congolais qui s'en sont rendus malades au point d'être convaincus qu'ils ne s'en guériront jamais - pourrait-il disparaître demain comme par magie sans une étude scientifique menée aujourd'hui par l'élite pour en déceler les causes et leur trouver des solutions au moment où sur les médias, les journalistes eux-mêmes vantent tant les millions de \$US collectés auprès de leurs mentors ? Ne faut-il pas finalement réinventer la vie ? Il faut se poser la question s'il existe au Congo un régime d'aide à la presse privée comme il en existe ailleurs dans des régimes démocratiques. En France par exemple, ces Fonds stratégiques pour le développement de la presse ou l'Aide à la Diffusion nés en 1796 visent à favoriser un certain pluralisme du paysage médiatique et à donner ses chances aux nouveaux titres et un choix réel aux lecteurs... **KKMTRY**

LA PRÉCISION DU FAIT
LA RECHERCHE DU DÉTAIL
LA PUISSANCE DU VERBE
LA FORCE D'UN MÉDIA.

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER
international

SINCE 1989

Prenez-le dans les librairies du monde

Trouvez votre exemplaire à la [fnac.com](https://www.fnac.com), [amazon.com](https://www.amazon.com) ou dans les librairies de Kinshasa

**Quand un acteur politique majeur
de l'intérieur dévoile les arcanes du pouvoir congolais**



Parution le 22 janvier 2026. Format 140x210 mm, 448 pages, 20€ TTC contact presse : Anne Testuz anne@atestuz.com tél : 0664190065
Éd. © Le Cherche-Midi, 92 avenue de France, 75013, Paris serviceclients@lisez.com Composition : Facompo Dépôt légal : Janvier 2026 ISBN 978-2-7491-8537-8

Daniel Mukoko Samba appelle à rapprocher l'université de l'économie réelle



Daniel Mukoko Samba au panel intitulé «Former pour produire : connecter l'université à l'économie réelle» organisé dans le cadre de la 2è édition de la Semaine de l'Étudiant. DR.

Le Vice-Premier ministre en charge de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, a participé, le mardi 11 août 2026, à la Semaine de l'étu-

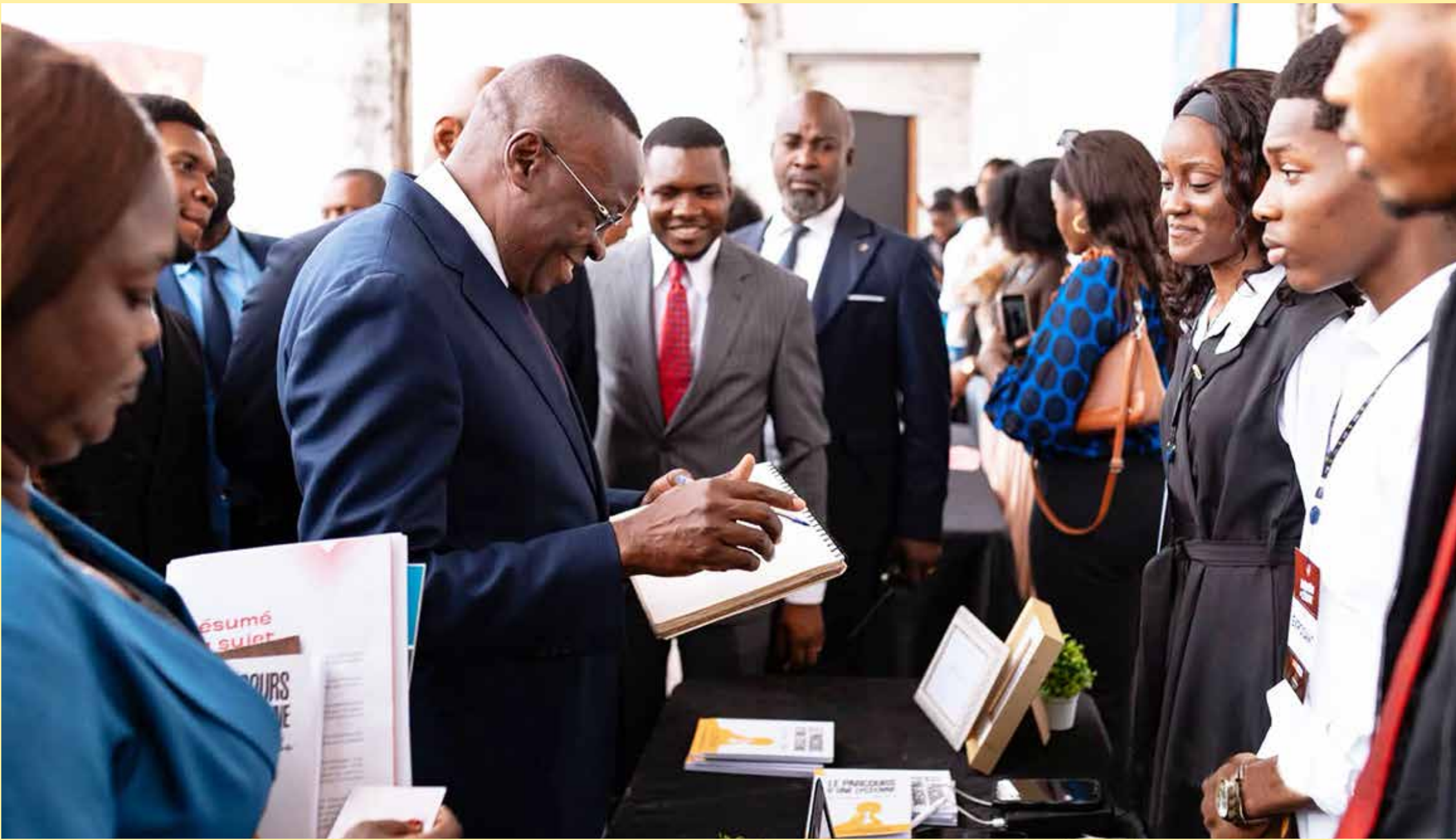
diant, qui se tient du 10 au 13 août 2026 à Silikin Village, dans la commune de Ngaliema. Au cours de cette deuxième journée d'activités, le Vice-Premier Ministre Daniel Mukoko Samba est intervenu sur le thème :

«Former et produire : connecter l'université à l'économie réelle». Lors de son intervention, selon le communiqué de presse n°156/2026 de la Cellule de

(suite en page 12).



Daniel Mukoko Samba cite Henry Ford pour affronter les difficultés de la vie



En haut, Daniel Mukoko Samba aux côtés de Mme Lénine Okana, Directeure générale adjointe du FOGEC, de Benedick Ndondele, CEO de TBC Academia et des organisateurs de la 2^e édition de la Semaine de l'Étudiant. En bas, le Vice-Premier ministre lors de la visite des stands aménagés à l'occasion de la 2^e édition de la Semaine de l'Étudiant à Silikin Village. DR.

(suite de la page 11).

communication du Ministère daté du 12 août 2026, Daniel Mukoko Samba a souligné que l'université constitue une étape qui ouvre la jeunesse sur l'univers et lui permet de mieux appréhender les réalités du monde.

Répondant à la demande des organisateurs de s'appuyer sur son parcours

pour inspirer les étudiants, il a cité une pensée attribuée à Henry Ford, constructeur automobile américain selon qui «les difficultés sont tout ce que l'on voit quand on a arrêté de se fixer sur son objectif». Faisant le lien entre le thème du colloque et sa profession d'enseignant, le patron de l'Économie nationale a défini l'économiste comme un intellectuel appelé à être utile à la société. Selon lui, il doit «agir et produire des connaissances et des solutions pour

changer le social de sa communauté». Intervenant dans le même panel, le directeur général adjoint du FOGEC, Lénine Okana, a encouragé les jeunes étudiants à considérer l'entrepreneuriat comme une alternative à la bureaucratie.

Les panélistes ont clôturé leur participation par une visite des stands dressés pour l'occasion.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Les firmes chinoises opérant au Congo seraient très mal en point

Si le gouvernement congolais a annoncé le renforcement des capacités de détection de la radioactivité sur les cargaisons quittant les zones minières, a sollicité le concours de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) et une contre-expertise sur la présence d'uranium dans les exportations chinoises de cobalt, les experts de Lighthouse Reports et du journal britannique Financial Times, sont revenus à la charge contre les firmes chinoises opérant dans le copperbelt congolais.

Lighthouse Reports, ce média d'investigation créé en 2019 par Ludo Hekman et Klaas van Dijken

qui collabore avec des médias internationaux pour mener des investigations collaboratives sur des sujets relatifs au climat, aux migrations, aux conflits et à la corruption et le Financial, auteurs des études qui ont démasqué la supercherie chinoise, mettent au défi China MoLybdenum Company limited (CMOC) qui exploite, au Lualaba, les mines de Kisanfu et de Tenke-Furungume Mining (TFM) qu'elle a rachetées, en mai 2016, au groupe américain Freeport-McMoran, pour 2,65 milliards \$US.

EN FAUX. L'un des enquêteurs de Lighthouse Reports, Tomas Statius, s'inscrit en faux au communiqué de CMOC en affirmant que les conclusions publiées ne reposent pas sur une simple extrapolation ou sur des informations isolées, mais sur plusieurs années de

documents internes des entreprises minières et sur des travaux scientifiques consacrés à la présence d'uranium dans les minerais de cuivre et de cobalt du Copperbelt congolais. Pour Lighthouse Reports, le débat ne porte pas uniquement sur la teneur en uranium relevée dans certains échantillons ou documents concernant TFM. Il porte également sur l'existence d'un phénomène plus large de co-présence du cobalt et de l'uranium dans les minerais exploités dans cette région minière. En réaction aux contestations de l'entreprise chinoise actuellement leader mondial du cobalt, l'enquêteur de Lighthouse Reports explique que l'enquête s'appuie notamment sur des documents internes provenant de la mine et de ses anciens propriétaires. « Ces documents racontent à la

fois la contamination de ce cobalt par l'uranium mais aussi les tentatives qui sont faites par certains ingénieurs métallurgistes pour régler le problème », affirme l'enquêteur. L'enquête de Lighthouse Reports et de Financial Times s'était notamment intéressée à TFM, l'un des principaux producteurs de cobalt au Congo, dans le Grand Katanga. D'après les documents examinés, les niveaux d'uranium dans l'hydroxyde de cobalt produit à Tenke avaient, à plusieurs reprises, dépassé le seuil de 75 parties par million fixé par la réglementation congolaise. Des relevés couvrant juin 2016 à décembre 2020 indiquaient des dépassements durant plus de 70 % des jours pour lesquels des données étaient disponibles. China MoLybdenum Company Ltd avait contesté ces conclusions, affir-

mant notamment ne pas connaître les données historiques citées par l'enquête et soutenant que son hydroxyde de cobalt respectait les exigences réglementaires applicables en matière de teneur en uranium. Le groupe estimait également qu'un procédé spécifique de retrait de l'uranium n'était pas nécessaire compte tenu des niveaux concernés. Lighthouse Reports se fonde également sur un travail scientifique mené notamment par les chercheurs Ryan Manzuk et Sébastien Philippe publié dans la revue Nature Communications. Ces chercheurs estiment qu'entre 2000 et 2024, entre 2.000 et 5.000 t d'uranium naturel auraient été exportées du Congo incorporées dans des cargaisons d'hydroxyde de cobalt. Ils estiment également que 1.000 à 4.000 t supplémentaires auraient

été rejetées dans les résidus miniers. Il s'agit toutefois d'estimations issues d'un modèle combinant données géologiques, géochimiques, statistiques de production et données commerciales, et non d'un inventaire physique de chaque cargaison exportée. «Ce qui me frappe moi dans cette histoire, c'est une évidence géologique», affirme Tomas Statius, estimant que les professionnels du secteur minier connaissent l'association fréquente entre ces trois éléments dans le Copperbelt congolais et zambien. (...) Il y a une association fréquente et classique dans la région du Copperbelt congolais, même zambien d'ailleurs, entre l'uranium, le cuivre et le cobalt. C'est une réalité géologique», soutient-il. «Finalement, on s'est battu durant cette enquête contre des évidences», estime Tomas Statius, faisant

référence aux allégations des Chinois de China MoLybdenum Company limited selon lesquelles la présence d'uranium serait limitée à certains endroits ou ne concernerait qu'un nombre restreint de gisements. La société civile katangaise spécialisée dans les mines du Grand Katanga recommande aux Chinois de rendre public le rapport de l'étude de l'Impact Environnemental et Social (ÉIES) ainsi que celui de l'audit mené par Copper Mark qui a dressé sur TFM un chapelet de manquements graves susceptibles de nuire dangereusement à la santé des populations riveraines et aux écosystèmes de la région. Les firmes chinoises seraient-elles ainsi très mal en point ? Il faut dire qu'on peut trouver du monde pour défendre les Chinois, qui ignore ce qu'ils sont en vrai.

POLD LEVI MAWEJA ■

Le Congo ignore ses terres rares

Le gouvernement a prévenu les opérateurs miniers et les coopératives des creuseurs par un arrêté interministériel (n°009/VPM/CAB.MIN/ECO.NAT/2026, n°00393/CAB.MIN / MINES/01./2026 et n°023/CAB. MIN/COM. EXT/2026 daté du 29 juin 2026 portant règlementation de la commercialisation de l'exportation et nomenclature des produits miniers marchands) qu'à dater du 29 septembre, le pays peut interdire l'exportation de certains produits marchands dont les terres rares, pour toute raison notamment pour non-conformité avec la politique économique du gouvernement.

Une dérogation reste possible. Pour certains produits miniers, la base de calcul de la valeur commerciale brute applicable notamment aux terres rares

sera établie à partir du produit de la teneur mesurée de la substance minérale, le tonnage, le cours (prix) de la substance sur le marché mondial et le taux de taxation de 55% ! Bien curieux qu'à Kinshasa où tout est connu, cet arrêté interministériel ait pourtant longtemps échappé à la toile, et ne figure pas encore dans les colonnes du journal officiel. Question délicate.

LA BCC N'EN DIT MOT. Dans ses derniers Bulletins mensuels d'informations statistiques et ses Notes de Conjoncture hebdomadaires, la Banque Centrale du Congo, BCC, ne retrace que cuivre, cobalt, zinc, plomb, diamant industriel et artisanal, or brut, cassitérite (coltan, tantalé, étain, les 3T), germanium, wolframite ou tungstène. RAS sur les terres rares alors que l'arrêté précité en énumère une quinzaine tels le samarium dont les cours mondiaux, au 12 août 2026, oscillaient autour de 12

\$US/kilo. Le samarium (Sm), extrêmement résistant à la chaleur et à la démagnétisation est utilisé aussi dans les réacteurs nucléaires, l'optique infrarouge et la médecine. Le Congo produit aussi l'euprium, terre rare principalement utilisé comme lumino-phore pour produire une fluorescence rouge ou bleue dans l'éclairage, les écrans et dans les encres fluorescentes pour la sécurité des billets de banque. Apparemment, tout se déciderait plutôt à Pékin. Le MofCom, ministère de l'Économie chinois, venait d'annoncer des restrictions de grande ampleur sur l'exportation de terres rares et d'autres matériaux critiques, notamment pour les batteries. Pékin a instauré un critère d'extraterritorialité pour contrôler l'exportation de biens intégrant des terres rares ou des aimants chinois, même s'ils sont produits à l'étranger. Sur la liste déjà longue des matières premières déjà visées par les restrictions d'importation

(le germanium, le gallium, l'antimoine, le tungstène, le molybdène, l'indium, le tellure et le bismuth, le samarium, le gadolinium, le terbium, le dysprosium, le lutetium, le scandium, et l'yttrium et les aimants permanents qu'elles permettent de produire ou encore les matériaux de batteries lithium-fer-phosphate (LFP) et les technologies de raffinage du lithium), la Chine a ajouté cinq nouvelles terres rares, l'holmium, l'erbium, le thulium, l'euprium et l'ytterbium. Depuis le 1er décembre 2025, tout produit incluant des terres rares précitées ou des aimants permanents produits en Chine ou fabriqués avec des technologies ou des machines chinoises, est soumis à l'obtention de permis d'exportation, même si ces derniers ne représentent que 0,1% de la valeur finale du bien. Presque toute la gamme des terres rares et autres minerais stratégiques ou critiques ci-haut énumérés, la Chine ne les a qu'au Congo. Curieusement,

jamais, la BCC n'a repris l'une ou l'autre terre rare parmi les produits exportés par le Congo. Selon Benchmark Mineral, la Chine contrôlait, fin 2025, plus de 69% de l'extraction de minerais de terres rares dans le monde, 91% de leur raffinage et 94% de la production d'aimants permanents. Dans les batteries, la Chine dispose d'un quasi-monopole (98%) sur la production du graphite artificiel assez performant pour produire des anodes. En outre, il n'y a quasiment pas de raffinage de terres rares lourdes hors de Chine. Pékin tient à avoir le contrôle de l'utilisateur final de ses exportations. La Chine veut récolter des informations sur l'usage des produits et des technologies qu'elle vend, et prend le droit de restreindre ses ventes en fonction de cela. Le cabinet spécialisé Adamas Intelligence indique que la limitation de l'exportation de sept terres rares lourdes et des aimants permanents avait déjà engendré,

début 2026, une agitation intense dans les industries européennes, surtout automobiles et des arrêts de production, par endroits. Après les jérémiades et lamentations accompagnées des lettres dithyrambiques envers Xi Jinping, les 27 ont pu recevoir quelques permis pour souffler un peu.

VENT DE RÉSISTANCE. Mais la crise des terres rares couve toujours car les procédures administratives chinoises sont lourdes, génératrices de délais et d'incertitudes, même si des permis sont attribués. D'après le cabinet Oxford, les terres rares ciblées par la Chine entrent dans les applications concernant les armes, le nucléaire, la médecine et surtout l'Intelligence Artificielle, IA/AI. Un vent de résistance à la position monopolistique chinoise menée par Washington fait des avancées significatives. Pour freiner l'avancée de la Chine dans

l'IA/AI, les États-Unis limitent l'envoi de puces et semi-conducteurs avancés. L'Australie, le Brésil et l'Estonie s'y préparent aussi, alors qu'aux États-Unis, la société MP Materials (MPM) dont le Pentagone est devenu actionnaire majoritaire, qui a investi 400 millions \$US dans l'entreprise et instauré un prix plancher pour les terres rares. La firme MPM est souvent citée dans le deal minerais stratégiques contre sécurité convenu entre Washington et Kinshasa. Autre terre rare devenue rarissime mais disponible au Congo, l'holmium qui sert à la fabrication d'aimants ultra-puissants dès lors qu'il possède la plus forte susceptibilité magnétique de tous les éléments naturels. L'holmium est aussi la composante essentielle de barres de contrôle pour réacteurs nucléaires ou encore des lasers ultra-précis pour des interventions chirurgicales délicates comme les calculs rénaux.

POLD LEVI MAWEJA ■

Trump

Il admire la puissance

Par le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba.

Il est pour l'Amérique, son Amérique seule. «America First», l'Amérique d'abord. Il est pour la Puissance. «Make America Great Again», rendons sa grandeur à l'Amérique. «Keep America Great », maintenons la grandeur de l'Amérique. Donald Trump est de retour à la Maison Blanche pour au moins - qui sait ? - les quatre années à venir. Le nouveau président américain admire Vladimir Poutine, le président russe qui a mis l'Ukraine, pays de l'Europe, à genoux ; il est séduit par Benyamin Netanyahu, l'Israélien qui a réduit Gaza en champs de ruines. Le président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky qui redoutait son retour au pouvoir s'est courbé à l'annonce du triomphe. Trump a battu Kamala Harris ? C'est parce qu'il « était bien plus fort », a assuré Zelensky. «J'adore le message du président Trump quand il parle», poursuit-il dans une interview au podcaster américain Lex Fridman. Netanyahu a repoussé l'accord avec Hamas en attendant la veille de l'investiture de Trump sûr que le nouveau président américain ne lui imposerait rien qui irait à l'encontre d'Israël. Lui qui a toujours considéré Trump comme l'allié clé de la sécurité et des intérêts de son pays, a qualifié ce retour à la Maison Blanche comme «le plus grand retour de l'Histoire»!

Donald Trump est pour la puissance, la puissance seule. Avant sa prise de



Donald Trump et Keir Starmer. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, dimanche 26 janvier, leurs diplomates étaient en pointe. DR.



fonctions, il a annoncé, sans exclure le recours à la force, son intention d'annexer le Groenland, territoire autonome du Danemark, le canal de Panama voire le Canada, ravivant les tensions avec les gouvernements danois, panaméen, canadien.

Peu avant Noël, il a assuré que « les États-Unis d'Amérique estiment que la propriété et le contrôle du Groenland sont une nécessité absolue ». Le 8 janvier, il a dépêché son fils aîné Do Jr et plusieurs représentants voulant afficher ses intentions sur

le Groenland aux yeux du monde. Un projet soutenu par son 1er conseiller, le 1er milliardaire du monde Elon Musk.

Le Groenland est exceptionnellement riche en «minéraux critiques», ressources en minerais, métaux rares et hydrocarbures. Une zone hautement stratégique ! D'après le département américain de l'Énergie, ces minéraux sont essentiels pour les « technologies qui produisent, transmettent, stockent et conservent l'énergie » et qui présentent « un risque élevé

de rupture de la chaîne d'approvisionnement ».

Un rapport publié en 2024 par The Economist présente les sols arctiques comme contenant des gisements (connus) de 43 des 50 minéraux critiques listés. Pour Trump, le Groenland et le canal de Panama sont «très importants pour la sécurité économique» de son pays, a assuré le président dans une conférence de presse tenue à sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride.

Prisé par Trump, le canal de Panama construit par les États-Unis et ouvert en 1914 est sous le contrôle du Panama depuis 1999, après un accord signé en 1977 par Jimmy Carter. «Chaque mètre carré du canal de Panama et de ses zones adjacentes appartient au Panama et continuera à lui appartenir », déclare le président du Panama José Raul Mulino.

Trump a donc les yeux braqués sur le Canada. La perspective que ce pays devienne le 51ème État des États-Unis est une «excellente idée», assène-t-il alors que le Canada vit une crise politique après l'annonce de la démission de Justin Trudeau, le Premier ministre.

Avec le Canada, Trump veut principalement faire disparaître les droits de douane. «Les impôts baisseraient considérablement et le Canada serait totalement sûr face à la menace des navires russes et chinois» déclare l'homme qui a souvent appelé «gouverneur Trudeau» pour désigner le titre du chef de

l'exécutif d'un État américain.

Trudeau a fini par réagir. Il exclut toute possibilité de fusion entre les deux pays. «Jamais, au grand jamais, le Canada ne fera partie des États-Unis». «Il ne va pas envahir le Canada, il ne va pas déclarer la guerre au Groenland même s'il le menace. (...) Il agite les armes de la négociation avec l'expérience qu'il a. Il a été à la Maison Blanche, il sait comment ça marche», analyse un expert.

Il n'empêche ! Comment un homme qui exprime aussi publiquement ses visées expansionnistes de territoire pourrait calmer Poutine et d'autres? Que dit-il des crises en Afrique, continent qu'il n'avait jamais visité lors de son premier mandat et qu'il n'envisage pas de visiter au cours de celui qui s'est ouvert le 20 janvier 2025?

Il est vrai que le président américain républicain milliardaire reste un homme d'affaires et l'Afrique l'intéresserait non pas pour les droits de l'homme ou la gouvernance mais pour son sous-sol, ses minerais rarissimes qui sécuriseraient les intérêts stratégiques de son pays, les États-Unis.

Dans ce jeu, le Congo a sa part pleine et entière. Soyons-en convaincus: la solution dans cette guerre face au Rwanda viendra des Anglo-Saxons. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, Washington et Londres étaient en pointe. Soyons focus.

Lorsque votre corps vous envoie des signaux d'alarme, n'ignorez pas

Chacon a sa propre perception de sa santé. Certaines personnes consultent un médecin dès les premiers symptômes, même mineurs, tandis que d'autres attendent que leur état s'aggrave.

Or, les experts de la santé mettent en garde : certains symptômes apparemment anodins peuvent être le signe d'une maladie grave nécessitant un traitement urgent. Ongles décolorés, lèvres bleues, perte de poids inexpliquée, ronflements excessifs: autant de signes

à ne pas négliger. Tout changement nouveau et persistant, même s'il semble mineur, doit faire l'objet d'une surveillance. Certaines maladies graves, comme le cancer, peuvent être asymptomatiques à leurs débuts. De même, des infections telles que le VIH ou l'hépatite peuvent évoluer longtemps sans aucun symptôme perceptible. Les symptômes et les signes sont différents. En médecine, un signe est un phénomène visible ou mesurable par autrui, comme une éruption cutanée, de la fièvre ou une hyperglycémie. Un symptôme, en revanche, est une

sensation ressentie uniquement par le patient, comme une douleur, des vertiges ou des acouphènes. Ces symptômes sont souvent les premiers signes d'un problème de santé. Ci-après quelques symptômes à ne pas négliger.

► 1. Perte de poids inexpliquée. Une perte de poids sans modification du régime alimentaire ni augmentation de l'activité physique peut être le signe d'une maladie grave. Les médecins recommandent de se faire consulter en cas de perte de plus de 5 % du poids corporel sans cause apparente. Cette perte de poids peut être associée au

diabète, à une hyperthyroïdie, à un cancer, à une maladie cardiaque ou à des troubles digestifs.

► 2. Douleur ou pression thoracique. Une douleur thoracique, surtout si elle irradie vers la mâchoire, le cou, l'épaule ou le haut du dos, peut être le signe d'une crise cardiaque. Il s'agit d'une urgence nécessitant une prise en charge médicale immédiate.

► 3. Décoloration des ongles. Il est important de prêter attention aux changements de couleur, d'aspect des ongles et à d'autres signes pouvant être le signe avant-cou-

reur de nombreuses maladies. Dans ce cas, il est conseillé de consulter un dermatologue pour un examen approfondi et la réalisation d'analyses, notamment des analyses de sang, selon les besoins du médecin. Des ongles qui jaunissent, bleussent, blanchissent ou présentent des stries inhabituelles peuvent indiquer des problèmes pulmonaires, cardiaques, hépatiques ou rénaux, ou encore des carences nutritionnelles. Si ces changements persistent, une consultation médicale s'impose.

► 4. Les lèvres deviennent bleues. Des lèvres ou une peau bleues peuvent

indiquer un manque d'oxygène dans l'organisme. Cette affection peut être causée par des problèmes cardiaques ou pulmonaires et nécessite une prise en charge médicale immédiate.

► 5. Sueurs nocturnes. Bien que des sueurs nocturnes fréquentes ne soient pas forcément inquiétantes, leur répétition peut révéler un problème médical. Des sueurs nocturnes excessives et inexpliquées, survenant par temps chaud, peuvent indiquer une infection, des changements hormonaux ou des maladies graves comme la tuberculose et certains cancers. Si ces symp-

tômes persistent, il est important de consulter un médecin.

APPRENEZ À ÉCOUTER VOTRE CORPS. Les experts de la santé recommandent de prendre l'habitude de noter tout changement dans votre corps. Si un symptôme persiste ou s'aggrave, notez sa date d'apparition, son évolution et tout autre symptôme associé, puis contactez votre médecin. Un dépistage précoce augmente les chances de succès du traitement et permet d'éviter les complications graves. Lorsque votre corps vous envoie des signaux d'alarme, n'ignorez pas ces signaux.

Sait-on toujours pourquoi on se réveille souvent à 3:00' du matin

Vous est-il déjà arrivé de vous réveiller brusquement au milieu de la nuit et d'avoir du mal à vous rendormir ?

On entend différentes raisons expliquant pourquoi on se réveille à 2:00' ou 3:00' du matin: le stress, les hormones, des motivations spirituelles ou de graves problèmes de santé. Mais bien que ce soit un sujet de discussion populaire, les

spécialistes du sommeil affirment que se réveiller au milieu de la nuit n'a rien d'inhabituel. « On nous apprend qu'il nous faut une seule période de sommeil consolidée. Mais en réalité, en médecine du sommeil, nous savons qu'il est très fréquent de se réveiller pendant la nuit », explique Stephanie Romiszewski, physiologiste du sommeil et directrice de la clinique Sleepyhead au Royaume-Uni. Le sommeil se déroule selon un cycle récurrent d'environ

90 minutes, alternant sommeil léger et sommeil profond. Au cours d'une nuit, les adultes en bonne santé se réveillent deux à quatre fois, selon les chercheurs spécialisés dans le sommeil. La plupart du temps, ces réveils ne durent que quelques secondes, et beaucoup de gens ne se souviennent pas d'avoir été éveillés. Durant la première moitié de la nuit, le sommeil profond prédomine, tandis que vers le matin, le sommeil devient plus léger - et même de petites

perturbations peuvent vous réveiller. Cela signifie que de nombreuses personnes remarquent qu'elles se réveillent aux premières heures du jour car ces réveils coïncident avec une phase de sommeil plus légère. « Si vous vous couchez habituellement vers 22:00' ou 23:00', la période du petit matin, entre 2:00' et 3:00', devient souvent un moment crucial pour votre organisme. A ce moment-là, la majeure partie de votre sommeil profond est

déjà terminée », explique le Dr Rishabh Verma, psychiatre à la clinique RV Mind de Mumbai, en Inde. Le problème commence lorsque la personne est complètement réveillée et que son cerveau se met en marche avec des pensées sur l'impossibilité de se rendormir, expliquent les experts. En fin de nuit, l'organisme se prépare progressivement au lendemain. Durant cette période, le taux de cortisol, l'hormone qui favorise la vigilance, aug-

mente graduellement. En temps normal, cela passe inaperçu. Cependant, lorsque le cerveau associe le réveil à l'inquiétude, le taux de cortisol peut augmenter brusquement, rendant le rendormissement plus difficile. « Dès que vous prenez conscience que vous êtes éveillé, un processus se met en marche. Vous associez soudainement l'état d'éveil à quelque chose de négatif, ce qui vous pousse à essayer de vous rendormir », explique Romiszewski.

Les femmes subissent plus de réveil nocturnes que les hommes

Les femmes seraient plus vulnérables aux troubles du sommeil, des recherches suggérant qu'elles subissent davantage de réveils nocturnes que les hommes.

Et bien que les femmes passent légèrement plus de temps en sommeil profond que les hommes, elles sont également plus susceptibles de développer des troubles du sommeil, selon les études. Les changements

hormonaux liés aux menstruations, à la grossesse et à la ménopause en sont quelques-unes des causes. Cependant, les pressions sociales auxquelles on prête moins attention peuvent à elles seules perturber le sommeil des femmes, explique Romiszewski. « Nous avons des femmes qui sont aujourd'hui les principales sources de revenus du foyer, elles restent les parents par défaut, les aidantes par défaut... elles essaient toujours de supporter ces charges

invisibles ». De nombreuses femmes souffrent également de « procrastination au coucher », retardant l'endormissement car la soirée est la seule occasion qu'elles ont de se détendre et de se faire plaisir après le travail et leurs responsabilités familiales, explique-t-elle. « Le problème que je rencontre en tant que clinicienne spécialisée en médecine du sommeil, c'est que les femmes n'ont pas le temps de faire ce que je leur demande ». Les experts affirment que l'objectif

ne devrait pas être d'empêcher complètement les réveils, mais de renforcer de bonnes habitudes de sommeil afin que ces réveils soient moins mémorables et qu'il devienne plus facile de se rendormir naturellement. Plutôt que de se concentrer sur une routine du coucher, les experts affirment que les habitudes les plus saines commencent le matin. Se lever à la même heure chaque jour, s'exposer à une lumière vive dès le réveil et bouger son corps contribuent tous à renforcer

l'horloge biologique et à favoriser un meilleur sommeil la nuit. Il est également conseillé de ne se coucher que lorsqu'on est fatigué et somnolent. « Quand on s'impose une heure de coucher et qu'on va au lit sans avoir sommeil, on s'attend à ce que le cerveau se calme. Or, c'est exactement le contraire qui se produit. Il va se mettre en alerte, car il n'a pas sommeil et on a supprimé toute stimulation », explique Romiszewski. Évitez de regarder l'heure ou de prendre

votre téléphone au réveil, car cela peut accroître l'anxiété quant au temps de sommeil restant. Si vous êtes éveillé depuis 20 minutes, aller dans une autre pièce et faire quelque chose dans une lumière tamisée peut vous aider. Ne retournez au lit que lorsque vous vous sentez de nouveau somnolent. Si les réveils nocturnes deviennent fréquents, durent longtemps ou commencent à affecter votre humeur, votre travail ou votre vie quotidienne, il est peut-être temps de

consulter un professionnel. Cependant, le changement le plus important que nous puissions opérer est de cesser d'attendre un sommeil parfait ; au contraire, nous devrions le laisser s'adapter, conseillent les experts. « En essayant de l'optimiser à la perfection, nous l'empêchons en réalité de fonctionner comme il le devrait lorsque nous sommes malades, lors d'un changement d'heure, pendant la grossesse, la ménopause ou lors de changements hormonaux », explique Romiszewski.

Le Procureur Général réclame des preuves dans les affaires liées à la fraude électorale



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1605 | LUNDI 15 AVRIL 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Tout réside dans le casting



La Première ministre Judith Siminwa Tuluka s'est déjà mise au travail en engageant des consultations en vue de la formation de son gouvernement. DR.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Les dix meilleures voitures de luxe 2026

Le top 5 des marques de voitures de luxe recensées par le site français Vivacar.fr tient compte de huit critères principaux : héritage et histoire, performance, design, exclusivité, prestige et réputation, qualité de fabrication, innovation et expérience client.

Ci-après comment chaque critère a été évalué et comment il a influencé le classement :

► Héritage et histoire. Une longue histoire riche en contributions significatives a reçu des notes plus élevées.

► Performance. Les capacités techniques exceptionnelles et les innovations technologiques des voitures ont été mieux notées.

► Design. Les styles iconiques et de haute qualité ont reçu des scores supérieurs.

► Exclusivité. Les constructeurs aux modèles très exclusifs et personnalisables ont été favorisés.

► Prestige et réputation. Les marques jouissant d'une grande notoriété ont été les mieux classées.

► Qualité de fabrication. Les standards élevés de conception et de finition artisanale ont été avantagés.

► Innovation. Les initiatives créatives et écologiquement responsables ont obtenu de meilleures notes.

► Expérience client. La qualité des services après-vente, la personnalisation et la relation client ont été valorisées.

Le classement ci-dessous tient compte de l'ensemble des critères pour fournir une vue d'ensemble équilibrée des meilleures options disponibles sur le marché.

► 1. Rolls-Royce (depuis 1906).

À tout seigneur, tout honneur ! La marque britannique est synonyme de luxe ultime. Le modèle emblématique de Rolls-Royce, la Phantom, incarne la sophistication et l'élégance avec ses finitions artisanales. L'emblème de Rolls-



À g., la marque britannique Rolls-Royce. À dr., une voiture de marque française Bugatti créée en France par un Italien. DR.



À gauche, la marque italienne au cheval cabré Ferrari. À dr., une autre voiture italienne top, une Lamborghini. DR.

Royce RR se compose principalement de deux symboles : la statuette « Spirit of Ecstasy » sur le capot, qui représente une femme penchée en avant avec des bras qui partent en arrière avec des vêtements semblables à des ailes et flottent dans le vent comme des ailes, et le monogramme « RR » qui associe les initiales des deux fondateurs, Charles Rolls et Henry Royce.

► 2. Bugatti (depuis 1909).

Malgré son nom à consonance italienne, Bugatti est une marque française (désormais propriété de Volkswagen A.G.). Fondée en 1909 à Molsheim, dans l'Alsace par le designer et mécanicien prolifique italien milanais Ettore Bugatti qui a obtenu la nationalité française quelque temps avant son décès, Bugatti se distingue par ses voitures de sport ultra-luxueuses et performantes. Parmi celles-ci, la Veyron, la bolide et le Centodiecì sont le résultat de la fusion de l'art,

de la forme et de la technologie, sans parler des records de vitesse à leur actif.

► 3. Ferrari (depuis 1947).

Le porte-drapeau de la voiture de luxe à l'italienne, c'est évidemment Ferrari. La marque au cheval cabré est un géant de l'automobile sportive. Difficile d'orienter les projecteurs vers l'un ou l'autre des modèles de la firme de Maranello, tant il y en a d'exceptionnels !

Disons que la Ferrari 250 GTO et la F40 sont des icônes, merveilleux mélange de performances de pointe et de design séduisant. La présence des voitures rouges en Formule 1 ajoute à leur prestige et à la recherche d'innovations technologiques. Le V6 hybride rechargeable de la 296 GTB en est un bon exemple.

► 4. Lamborghini (depuis 1963).

C'est un fils d'agriculteurs de Bologne qui est à l'origine de la création de la marque. Et Ferruccio Lamborghini partait

de loin, puisqu'il a commencé à produire des tracteurs agricoles. Fort de sa réussite économique, le constructeur s'est consacré à sa passion pour les supercars stylisées. C'est en présentant des designs audacieux aux performances notables que la marque a pu sortir de l'ombre de Ferrari. La Miura est un beau spécimen de l'extravagance automobile, incarnée par Lamborghini. Son héritière, l'Huracan STO n'est pas en reste.

► 5. Bentley (depuis 1919).

Avant de faire partie intégrante du groupe Rolls-Royce en 1931, le constructeur Walter Owen Bentley (W.O.) qui a fondé le 18 janvier 1919 à Londres, la marque britannique née d'une volonté simple de créer une voiture rapide, forte et la meilleure de sa catégorie, a positionné sa marque en concurrente directe de notre marque n°1 des voitures de luxe. Vite absorbé, la marque britannique

pâtît longtemps de la similitude entre les modèles des deux constructeurs. Pour sortir du lot, c'est la carte de la voiture de sport qui est utilisée avec succès.

► 6. Pagani (depuis 1992).

En dépit de sa jeunesse, la marque italienne Pagani a su marquer les esprits. Issue de l'imagination fertile d'Horacio Pagani qui a fait ses classes chez Lamborghini, la Zonda et ses quatre sorties d'échappement, était inspirée du design des avions de chasse. Le dernier modèle en date à ce jour, la Pagani Utopia, n'a d'utopique que le nom.

► 7. McLaren (depuis 1963).

L'histoire de McLaren est étroitement liée au sport automobile en général et à la Formule 1 en particulier. Fondée par Bruce McLaren, pilote émérite, la marque a su se diversifier dans différents secteurs d'activité. Depuis 2013, la branche automobile propose un nouveau

modèle sportif et à la pointe de l'innovation chaque année. Le dernier en date est le spider Artura, supercar hybride rechargeable de 2024.

► 8. Porsche (depuis 1931).

Marque emblématique par excellence, Porsche n'a de cesse de fabriquer des voitures de sport élégantes et performantes. La 911, un modèle emblématique, est une icône du design et de la performance. Toujours à la pointe, le constructeur allemand a rapidement négocié le virage de la durabilité, à l'image de ses derniers modèles en version 100 % électrique. Fondée en 1931 par l'ingénieur Ferdinand Porsche à Stuttgart, la marque allemande commence comme un bureau d'études. Elle conçoit la célèbre Volkswagen Coccinelle avant la guerre. En 1948, son fils Ferry lance la 356, la première vraie voiture de sport de la marque, ouvrant la voie à la légendaire

911 en 1963.

9. Aston Martin (depuis 1913).

À l'exemple de la DB5, la célèbre voiture de James Bond incarne le luxe sportif britannique. Aston Martin est un symbole de prestige et d'élégance depuis des décennies. Depuis son retour en Formule 1 en 2021, la marque a ajouté un volet performance à son image de sophistication. Le résultat commercial se traduit par une hausse des ventes du DBX, SUV à transmission intégrale.

► 10. Maserati (depuis 1914).

Après Maranello et Bologne, nous voici à Modène, fief de Maserati. Symbolisée par le trident, la marque semble prête à toutes les attaques de ses concurrents. Sa force réside dans la production de voitures de sport et de luxe au style distinctif. La Ghibli et la GranTurismo sont des modèles emblématiques, magnifiques combinaisons de performance et de design italien raffiné.



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUJOURD'HUI AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUÏE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.



L'étendue des nerfs essentiels

Des travaux de recherche révèlent à quel point le clitoris et le delta frénulaire du pénis sont innervés. Ils pourraient contribuer à revoir la façon dont la chirurgie appréhende les organes génitaux.

Le réseau 3D complet des nerfs clitoridiens vient d'être cartographié, et c'est une première. Il faut dire que le clitoris est l'un des organes du corps humain le moins étudiés, les premiers travaux décrivant clairement son anatomie ne datant que de 1998. «Outre qu'elle révèle l'étendue des nerfs qui sont essentiels à l'orgasme, cette étude montre que certaines choses que l'on apprend sur l'anatomie du clitoris pendant les études de médecine sont fausses. Elle pourrait éviter que les femmes ayant subi une opération dans la zone pelvienne ne se retrouvent avec des fonctions sexuelles altérées», rapporte



On en sait un peu plus sur le clitoris qui dévoile l'étendue insoupçonnée de son réseau nerveux. DR.

le quotidien britannique The Guardian. Pour cette cartographie - qui n'est pas encore passée par l'étape de relecture par des pairs mais est disponible sur la plateforme BioRxiv - Ju Young Lee, chercheuse associée au centre médical universitaire d'Amsterdam, aux Pays-Bas, et ses collègues ont exploité l'imagerie par rayons X à haute énergie pour obtenir des scans 3D extrêmement précis de deux bassins féminins obtenus dans le cadre d'un

programme de don d'organes. «Ces données uniques révèlent la complexité de la trajectoire du nerf dorsal, le principal nerf sensoriel du clitoris», écrivent les auteurs de l'étude.

PARCOURS EN FORME D'ARBRE.

Elles montrent en particulier le parcours en forme d'arbre des cinq nerfs ramifiés traversant le clitoris, avec un niveau de détail sans précédent, le plus large mesurant 0,7 millimètre. Certaines branches

atteignent le mont de Vénus, la zone charnue au-dessus de l'os pubien. D'autres innervent le capuchon clitoridien, qui recouvre la petite partie externe et sensible du clitoris - le gland -, qui ne représente que 10 % de l'organe. D'autres encore aboutissent dans les replis cutanés de la vulve, les lèvres. Les auteurs assurent que leurs résultats auront des effets immédiats sur les opérations pratiquées dans la zone de la vulve, en particulier la chirurgie reconstructrice après une mutila-

tion génitale ou la chirurgie d'affirmation de genre. Ces travaux pourraient être prochainement complétés par ceux de l'équipe d'Alfonso Cepeda-Emiliani, de l'université Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne. Il avait déjà annoncé, avec ses collègues, dans la revue Anatomy. «Des études de la neuroanatomie vulvaire et clitoridienne sont en cours dans notre laboratoire afin de remédier au déséquilibre qui a longtemps régné dans la recherche. Nous cherchons à

donner une voix à ce domaine, à mettre en lumière ce qui a été omis, mal compris, voire délibérément négligé». Dans cette publication, l'équipe espagnole présentait elle aussi un niveau de détail sans précédent de l'innervation d'un autre organe génital d'humain, le pénis. Les chercheurs y montraient que le delta frénulaire, sur la face inférieure du prépuce, est une zone à l'innervation unique, ce qui en fait la principale zone érogène de la verge. Il s'agit là encore d'une zone longtemps négligée dans les manuels d'anatomie et la formation chirurgicale, et qui est en partie supprimée lors d'une circoncision. «Même si cela peut paraître évident à toute personne attentive aux sensations de son pénis pendant l'activité sexuelle, notre travail valide scientifiquement l'existence d'un centre de sensations sexuelles dans la région pénienne ventrale», indique Alfonso Cepeda-Emiliani à l'hebdomadaire New Scientist. Sur la base de ces

résultats récents, «le delta frénulaire devrait donc être considéré comme le point G du pénis», relève Eric Chung, de l'université du Queensland en Australie, président de la Société internationale de médecine sexuelle, qui n'a pas participé aux travaux, lesquels devraient encourager les chirurgiens à s'intéresser davantage à cette zone. En effet, reconnaît Kesley Pedler, chercheuse à l'hôpital de base de Port Macquarie, en Australie, où s'est tenu en juin le 27e Congrès de l'Association mondiale pour la santé sexuelle, «le delta frénulaire n'est pas mentionné dans les manuels d'anatomie chirurgicale d'urologie les plus en vue, même pas dans les éditions les plus récentes». Ces travaux sur l'anatomie précise du clitoris et du pénis, ainsi que des nerfs qui les parcourent, devraient contribuer à faire évoluer la façon dont la médecine, et plus largement la société, considère les organes génitaux, souvent perçus comme tabous. **CAROLE LEMBEZAT ■**

Le détail qui influence l'orgasme chez la femme

Selon une récente étude, l'écart entre le clitoris et le vagin pourrait influencer l'orgasme féminin. Mais cette observation ne date pas d'hier!

Kim Wallen, chercheur américain à l'Université d'Emory, a expliqué, dans une étude relayée dans le quotidien américain Los Angeles Times, que les orgasmes seraient en grande partie liés à la distance qui sépare le clitoris du vagin. Selon l'auteur, avoir fréquemment des orgasmes lors de la pénétration vaginale,

dépendrait donc de cette distance.

LA « RÈGLE DU POUCE ».

Très concrètement, il faudrait que l'écart entre le clitoris et le vagin soit inférieur à 2,5 cm. Inutile de sortir votre latte pour mesurer votre sexe, puisque cette distance équivaut à la distance entre le haut d'un pouce et la première phalange. C'est ce que le chercheur appelle « la règle du pouce ». Au-delà, les femmes auraient plus de difficulté à connaître l'orgasme. Une recherche américaine avait déjà prouvé la même chose : les chercheurs avaient pratiqué des IRM sur une trentaine de

femmes partagées en deux groupes, celles se plaignant de ne jamais avoir d'orgasmes et celles en ayant. Ce qui les différencie était la taille et l'emplacement du clitoris, à la fois plus petit et plus éloigné du vagin de 5 à 6 millimètres chez celles anorgasmiques. Une découverte pas si nouvelle que ça. En 1920 déjà, la princesse Marie Bonaparte, psychanalyste et amie proche de Freud, s'interrogeait sur les difficultés à éprouver des orgasmes. Elle avait étudié, sur un échantillon de plus de 200 femmes, la distance entre le gland clitoridien et le méat urinaire et avait trouvé une grande variabi-

lité puisque cette distance oscillait entre 1,5 à 3,5 cm. Elle avait ensuite comparé, sur un échantillon plus restreint de 43 femmes, la satisfaction sexuelle et la position du clitoris. Celles qui avaient un orgasme uniquement clitoridien présentaient un clitoris trop éloigné de l'entrée du vagin pour être stimulé par le pénis. Ceci dit, si vous avez parfois du mal à atteindre un orgasme, ou que vous avez tout simplement envie de tenter d'autres positions, voilà de quoi alimenter votre imagination. En prime? Un orgasme assuré! Bien entendu, rappelez-vous que l'orgasme n'est pas une fin en soi et qu'il

y a mille façons de se procurer du plaisir. Ne vous mettez pas de pression inutile, profitez simplement de l'instant et testez les positions ci-après. Commencez un missionnaire, en vous assurant que la position du pelvis de votre partenaire est légèrement plus élevée. De cette façon, la base de son pénis effectue des mouvements de va-et-viens sur votre clitoris. Et ça, c'est ultra gourmand. Pourquoi ça marche du tonnerre: cet angle permet à son pénis d'être en contact permanent avec votre clitoris, ce qui vous permettra d'atteindre un orgasme à coup sûr! Puis, allongez-vous sur le bord du lit en

vous assurant que vos pieds touchent le sol. Mettez quelques coussins sous vos fesses de déesse et laissez Jules faire le reste. Pourquoi ça marche du tonnerre: cet angle est absolument parfait pour partir à la recherche du point G (le fameux!). Avec vos pieds sur le sol, vous avez une meilleure maîtrise du rythme et de la profondeur d'action de votre chéri. Et ça, ça rend le terrain idéal pour un orgasme simultané. Puis, à quatre pattes sur le sol, indiquez à votre amoureux de tenir vos hanches, afin de soutenir le rythme de la pénétration. Pourquoi ça marche du tonnerre: la posi-

tion du chien offre un accès parfait au point G. Indiquez lui quand aller doucement, et quand passer à la vitesse supérieure. Orgasme garanti! Puis, tous les deux allongés sur le côté (chéri se trouvant derrière vous), cambrez-vous de façon à offrir une "entrée" des plus alléchantes. Surélevez légèrement votre jambe du dessus afin de faciliter une pénétration plus profonde. Cela donne aussi un accès privilégié à votre clitoris. Pourquoi ça marche du tonnerre: la cuillère vous permet d'avoir un orgasme vaginal, clitoridien et même anal (si vous vous en sentez l'envie) en même temps!

Trump réclame le Détroit d'Ormuz



payer un peu plus» pour l'essence, «c'est OK». (...) Je ne m'excuserai jamais. J'ai pris la bonne décision», a-t-il déclaré parlant du prix de l'essence aux États-Unis en hausse de plus de 35 % vendredi par rapport au niveau d'avant la guerre. Le conflit est impopulaire et le mécontentement des ménages face au coût de la vie vaut à la cote de popularité de Donald Trump d'avoir fortement baissé. Cette défense du conflit en Iran vient juste après que le vice-président, J.D. Vance, a tenu un discours un peu différent sur les objectifs poursuivis. «Le pétrole a baissé et il est beaucoup plus bas que les sommets atteints au début du conflit. Voilà l'objectif numéro un, faire en sorte que le pétrole et l'essence restent bon marché pour les Américains», a-t-il dit sur la chaîne Fox News. «Et ensuite, l'objectif numéro deux est évidemment d'assurer que l'Iran ne se dote jamais de l'arme nucléaire», a ajouté J.D. Vance, en déclarant : «Je pense que nous sommes en train de réaliser ces deux objectifs».

avec AGENCES ■

Le détroit d'Ormuz est un passage stratégique pour le commerce mondial de pétrole verrouillé par l'Iran. DR.

A-t-il été sérieux ou Donald Trump était-il en train de plaisanter? Le président américain a, en tout cas, dit haut et fort, vendredi 14 août, qu'il va déclarer que le détroit d'Ormuz est «un territoire des États-Unis».

Une fois «l'Iran battu», Donald Trump a dit qu'il déclarerait le très stratégique détroit d'Ormuz comme un «territoire des États-Unis» mais ces propos ont été entendus sur un ton laissant penser qu'il plaisantait. Le président américain a aussi défendu sa décision d'entrer en guerre pour empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire, disant qu'il ne s'excuserait jamais pour cela en dépit de la hausse du prix du carburant subie par les Américains.

«Une fois que nous aurons fini de battre l'Iran (...), bientôt, je déclarerai le détroit d'Ormuz comme étant un territoire des États-Unis», a dit le président américain, avec un petit sourire, pendant un rassemblement à Garden City, près de New York. Donald Trump répète que les États-Unis ont le «contrôle» du détroit d'Ormuz, une affirmation que Téhéran a qualifiée de «mensonge». Selon Brian Schwartz, un journaliste du Wall Street Journal qui cite sur X un haut responsable de la Maison-Blanche, le président «plaisantait» en disant qu'Ormuz deviendrait «un territoire américain».

Samedi matin, dès le lendemain de la déclaration de Trump, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Kazem Gharibabadi, a réagi à la déclaration du président américain en assurant sur X que le détroit d'Ormuz «restera iranien».

PASSAGE STRATÉGIQUE. «Le détroit d'Ormuz a été iranien, est iranien et restera iranien. Ce détroit ne sera ou-

vert et fermé que sur ordre de l'Iran. Tant que vous refuserez d'accepter la réalité de votre défaite et que vous continuerez à vous bercer d'illusions, l'Iran continuera à imposer un blocus», a écrit Kazem Gharibabadi sur son compte X. «Le détroit d'Ormuz ne peut pas être pris d'assaut avec un tweet ou un porte-avions, ni par un décret présidentiel, ni par un discours de campagne

électorale», a également martelé le vice-ministre iranien des Affaires étrangères. Dans les faits, ce passage stratégique pour le commerce mondial de pétrole est verrouillé par l'Iran depuis le début de la guerre, alors que les États-Unis imposent de leur côté un blocus aux ports iraniens. «L'Iran n'aura jamais l'arme nucléaire», a aussi affirmé Donald Trump. «Si vous devez

La Guinée bat le record des investissements privés étrangers

La Guinée est en 2025 le pays d'Afrique subsaharienne qui a attiré le plus d'investissements directs étrangers et le deuxième de toute l'Afrique, derrière l'Égypte.

C'est ce que révèle un rapport qui vient de publier la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). En 2025, la Guinée a attiré près de 8 milliards de \$US d'IDE (7,8 milliards exactement), contre 1,4 en 2024. Si la Guinée a attiré beaucoup plus d'investissements étrangers que ses voisins, c'est surtout grâce au projet de mine de fer de Simandou. Une grande partie des 7,8 milliards de \$US investis dans le pays en 2025, explique Mohamed Camara du cabinet Mocam Consulting, ont en effet été absorbés dans la construction de la mine et des

infrastructures d'exportation. «Le gouvernement et les partenaires ont vraiment mis le paquet pour tenir le délai du démarrage des exportations du projet de minerai de fer. Les deux géants, Rio Tinto et Winning consortium Simandou, appuyés par Baowu, ont mis vraiment tous les moyens pour finaliser la première phase du projet, qui consistait à achever le chemin de fer, développer le premier quai, le quai de Winning, qui doit d'ici un an servir les deux compagnies ». L'année 2025 fut donc exceptionnelle en Guinée, mais Mohamed Camara estime que les investissements étrangers devraient se maintenir à un niveau élevé ces prochaines années, grâce à de nombreux projets. Par exemple, Rio Tinto est en train de finaliser son quai à Morebayah (Morébaya) pour exporter le fer et des sociétés actives dans le secteur de la bauxite continuent d'investir pour augmenter leur produc-

tion. Le pays du général Mamadi Doumbouya se retrouve loin devant des pays comme la Côte d'Ivoire (2 milliards d'investissements étrangers) ou le Nigeria (4 milliards). En cause : le boom minier du pays et des investissements toujours soutenus dans la bauxite, le minerai qui sert à fabriquer l'aluminium. L'enjeu pour le gouvernement, désormais, est de convertir cette hausse des investissements en développement économique durable et bénéfique pour les populations. Le gouvernement cherche à éviter le piège de la dépendance aux matières premières au cours volatile, en promouvant les investissements dans la transformation locale des minerais - trois raffineries d'alumine sont en construction, deux autres sont à l'étude -, mais aussi dans d'autres secteurs, comme l'agriculture ou l'hydroélectricité. Un nouveau barrage est en chantier, deux autres sont en projet.

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger, propriété de FINANCE PRESS GROUP en sigle FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International
Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
RadioTéléAction
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

Directeur associé
Yves Soda.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse Belge. Accords spéciaux. Trends. Trends, Tendances. Le Vif/ L'Express. Knack.
© Copyright 2026 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13 janvier 2008.

